L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1123 - VENDREDI 22 JUILLET 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Photo: CRB

Sécheresse *p.04*
François Patriat visite une exploitation

P 03 **Actualité** Bourgogne
Chambre régionale d'agriculture: «le dossier va se syndicaliser encore plus»

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Calamités: *«restons vigilants sur la finalisation du dossier»*

P 07 **Actualité** Nièvre
Nièvre Agrifaune: un projet collectif pour développer le petit gibier dans la Nièvre

P 09 **Actualité** Yonne
Tourisme: près d'un million de visiteurs à Vézelay

P 11 **Filières** Élevage
Quotas laitiers: attribution de références laitières supplémentaires dans l'Yonne et la Côte d'Or

P 12 **Filières** Cultures
Moutarde de Bourgogne: de la moutarde proche des 30q/ha ?

P 14 **Filières** Viticulture
La Chablisienne « Rester prudent tout en étant ambitieux ! »

Approvisionnement en paille



Une mobilisation solidaire et collective

L'opération paille mise en place par la profession agricole prend forme. Des premières livraisons en provenance du département de la Somme ont démarré cette semaine.

La FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture, la coopérative Dijon Céréales et les magasins Intermarché se sont réunis mardi chez Pascal Lachaume dans le canton de Précy-sous-Thil. *P05*





l'Agenda

Côte d'Or

Ladoix-Sérrigny Démonstration déchaumage le 28 juillet

Une démonstration de déchaumage aura lieu à Corcelles (commune de Ladoix-Serrigny) le jeudi 28 juillet à partir de 13 h 45. Fléchage jusqu'à la parcelle concernée.

Côte d'Or Conseil élevage Fermetures

Les opérations de contrôle en ferme sont suspendues du 18 juillet au 16 Août 2011 inclus.
Les bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières seront fermés du 2 au 16 Août 2011 inclus. Pendant cette période : Pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20 - Fax : 03 80 68 66 29)
Pour les éleveurs qui notifient par courrier, veuillez utiliser exclusivement les enveloppes «T» prévues à cet effet.

Cet été Brocantes (B) et vide-greniers (V)

Samedi 23 juillet : Pont-de-Pany (B et V), **dimanche 24 juillet :** Charny (V), Lechâtelet (B et V), Pont-de-Pany (B et V), Pontailler-sur-Saône (V), Savouges (B et V), **dimanche 31 juillet :** Couchey (B et V), Montagny-lès-Beaune (B et V), Montberthault (V), Poncey-sur-l'Ignon (V), **samedi 6 août :** Baigneux-lès-juifs (V), Nan-sous-Thil (V), Saulon-la-Chapelle (B et V), **dimanche 1er août :** Gevrey (V), Saint-Sauveur (V), **dimanche 7 août :** Alise-sainte-Reine (V), Auxonne (V), Barbirey-sur-Ouche (V), Champagne-sur-Vingeanne (B et V), Saint-Jean-de-Losne (V), Sainte-Marie-la-Blanche (B), Saulon-la-Chapelle (B et V), Talmay (B et V), **lundi 15 août :** Mont-saint-Jean (B), Puligny-Montrachet (V), **dimanche 21 août :** Ebaty (V et B), Molesmes (V), Nogent-lès-Montbard (V), Saint-Jean-de-Boeuf (V), Seurre (V).

Festival Musical Les Nuits Péplum d'Alesia les 29, 30 et 31 juillet

Depuis 5 ans, la FDSEA, avec ses partenaires Groupama, MSA, Chambre d'Agriculture, Jeunes Aagriculteurs et Dijon Céréales, fait la promotion de l'Agriculture auprès de public de tous horizons, à l'occasion de ce festival musical « Les Nuits Péplum d'Alésia ».
Par un soutien logistique et financier, le monde agricole devient donc coproducteur du spectacle du dimanche 31/07 après-midi dédié aux enfants et à la famille et permet ainsi sa gratuité.
Venez donc nombreux !
Pour le reste de la programmation du Festival :
Tarif réduit pour les adhérents Carte Moisson
Retrouvez toutes ces informations sur www.fdsea21.fr ou sur http://www.lespeplum.com

Nièvre

Parigny-la-Rose Vide-greniers le 16 juillet

La nouvelle association des amis de Parigny-la-Rose invite le public nivernais et les touristes, le samedi 16 juillet, à son premier vide-greniers. Parigny-la-Rose est une commune de 35 habitants sur le canton de Varzy dotée d'une église -Saint Baudel- des 14,16 et 19èmes siècles. Au programme, deux animations gratuites: un conteur patoisant nivernais (Pierre Pinon) sera accompagné d'un joueur de vielle (Armand Pierre); des promenades en calèche hippomobile et des promenades en poneys seront aussi proposées aux plus jeunes comme aux adultes. Contact: Jean-Luc Michel au 06 33 92 66 24.

Mardis du terroir Marchés semi-nocturnes

Grâce à Morvan Terroirs, des marchés semi-nocturnes (à partir de 17h30) intitulés les «mardis du terroir» sont organisés durant l'été dans le Morvan. Les prochains auront lieu à Château-Chinon Ville le **26 juillet** et Château-Chinon Campagne le 2 août.

La Nocle Maulaix Portes ouvertes le 21 août

Pour la quatorzième année consécutive, l'EARL Néant, à La Nocle Maulaix, organise ses traditionnelles portes ouvertes, dimanche **21 août** à partir de 8h30. De multiples animations sont prévues, en marge de la vente des fromages de vache de la ferme. Ainsi, des randonnées équestre et pédestre seront organisées tout autour de l'exploitation. Une trentaine de stands de produits du terroir permettront aussi aux visiteurs d'acheter miels, pain d'épices, escargots, foie gras, saucissons, charcuteries, poulets prêts à cuire, gâteaux, vins de Bordeaux, bières, tableaux, décorations, broderies, vanneries et autres couteaux artisanaux. Une exposition de vieux tracteurs ainsi que des jeux divers et des balades en calèche pimenteront également la journée. Enfin, à midi, un déjeuner est prévu autour du traditionnel jambon à la broche à la sauce au poivre, sur réservation au 03 86 30 86 74.

Comice Le tour de Lormes les 6 et 7 août

Le comice de l'arrondissement de Clamecy se déroulera cette année sur le canton de Lormes, dans le Morvan. Les dates retenues sont le samedi 6 et le dimanche 7 août. Renseignements à l'Office de tourisme intercommunal du Morvan des Lacs à Lormes: 03 86 22 82 74.

Exposition Des forêts et des hommes

La promenade des halles de Decize accueille, depuis le 1er juillet et jusqu'au 9 octobre, une exposition photo en plein air, intitulée *«Des forêts et des hommes»*. Présentée à Genève et Paris, elle fait étape dans la Nièvre à l'initiative du Pays Nevers Sud Nivernais, en collaboration avec la fondation Goodplanet du photographe écologiste Yann Arthus Bertrand. L'exposition met en valeur 40 clichés de forêts du monde entier pris par 40 photographes professionnels.

Yonne

Auxerre Les «Jeudis du goût»

Croisière dégustation de produits du terroir et vins du département à bord du bateau promenade «l'hirondelle» les jeudis 21 et 28 juillet. Le bateau est amarré Quai de la marine, à Auxerre.
Départ du bateau à 17 h précises pour une croisière d'1 h 30. Tarif : 15 € pour les adultes, 8 € pour les 4 à 12 ans
Au programme :
Jeudi 21 juillet : Sébastien Métoyer (chocolats) et le Domaine de l'Abbaye du Petit Qunicy (vins d'Epineuil)
Jeudi 28 juillet : la Maison Billot (escargots) et les caves Bailly Lapierre (Saint-Bris-le-Vineux)
Renseignements à l'OT de l'Auxerrois au 03 86 51 03 26

FDCuma Démonstration d'autoguidage

Les CUMA de Talcy et des Varennes organisent, en partenariat avec le groupe Méthivier et la FDCUMA de l'Yonne, une démonstration publique « d'autoguidage RTK », le mardi 2 août à 14 h.
La démonstration aura lieu sur les terrains de Hubert Naulot, sur la commune de Vignes, au hameau de Cormarin (Avallonnais). L'essai sera effectué sur une parcelle en dévers

Animations Yonne Tour Sport 2011

Animations sportives gratuites, organisées par le Conseil général de l'Yonne, à destination des jeunes de 6 à 16 ans. Au programme : trampoline, girobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, VTT, golf, boxe etc… Avec des nouveautés cette année : kart à pédales, sumo, moto.
Prochains rendez-vous :
Vendredi 22 juillet : Lézinnes (Centre loisirs)
Lundi 25 juillet : Cerisiers (Place de l'Eglise)
Mardi 26 juillet : Saint-Sauveur-en-Puisaye (Parc du Château)
Mercredi 27 juillet : Villeneuve l'Archevêque (Centre ville)
Jeudi 28 juillet : Courson les Carrières (Parc proche Ecole)
Vendredi 29 juillet : Tonnerre (Le Pâtis)
Horaires : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Villiers sur Tholon Marché à la ferme le 29 juillet

Ghislaine, Christian et Joël Boname vous accueillent vendredi 29 juillet, de 16 h à 20 h, pour leur 4e marché à la ferme de la saison. Poulets fermiers, œufs, confitures, produits du terroir… Présentation de «chiens de meute» et sonneries de cors.

Marché à la ferme aux «Grenouillettes»

Le 13e Grand Marché à la ferme des Grenouillettes, La Plauderie, à Saint-Privé, aura lieu samedi 23 juillet, de 15 h à 19 h 30 et dimanche 24 juillet de 9 h 30 à 18 h 30.
Au programme : vente directe de produits fermiers et artisanaux, dégustation de produits du terroir. Visite gratuite de la Brasserie artisanale et de la ferme pédagogique. Possibilité de déjeuner sur place le dimanche (réservation obligatoire). Voitures anciennes avec le club Auto Moto Passion Icaunaise. Balade en calèche gratuite.

Saint-Julien-du-Sault L'école d'antan

Le musée du Patrimoine à Saint-Julien-du-Sault, présente tout l'été, jusqu'au 11 septembre, une exposition sur l'école d'antan intitulée « Notre école il y a un siècle ». L'occasion de découvrir ou redécouvrir, ce qu'était une école de campagne, avec ses livres d'époque, ses cartes muettes, ses pupitres de bois…
Pour les particuliers, les week-ends de 14 h 30 à 18 h 30 et tous les jours pour les groupes, sur rdv, au 03 86 63 20 58 et 03 86 63 22 95. Entrée 4 et 3 €. Gratuité pour les moins de 12 ans.

Expo La pluie et le beau temps

Le Muséum d'Histoire Naturelle, bd Vauban, à Auxerre, présente jusqu'au 28 août, une exposition interactive intitulée « Faire la pluie et le beau temps ».
Une exposition qui retrace l'origine des catastrophes, inondations, tempêtes, tornades, sécheresse…, et permet de mieux comprendre l'évolution des climats à court et long terme, ainsi que les causes naturelles ou humaines des changements climatiques.
Du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 ; dimanche, de 14 h à 17 h 30 ; fermé samedi et jours fériés.

MSA Infos

Consciente des difficultés économiques et sociales auxquelles les agriculteurs peuvent être confrontés en raison de la sécheresse, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne met en place un dispositif d'accompagnement et de soutien et leur propose, sur demande écrite, expresse de leur part, la mise en place d'un échéancier de paiement des cotisations du 2ème appel provisionnel 2011 ainsi que sur la part patronale des cotisations sur salaires du 2ème trimestre 2011.
Pour plus d'informations, contacter :
• pour le site 21 : M. Jean-François Gros 03 80 63 22 90
• pour le site 58 : Mme Elisabeth Auzel 03 86 93 50 33
• pour le site 71 : Mme Gaëlle Zablocki 03 85 39 52 37
• pour le site 89 : Mme Annie Gomez 03 86 47 37 58

LE PRÉSIDENT DE LA CAISSE RÉGIONALE MSA DE BOURGOGNE

Jeudi 28 juillet à partir de 9h00 Parcelle face à la concession (RD31)
Démonstration VALTRA au TRAVAIL du SOL

En partenariat avec
VOGEL & NOOT
ALPEGO
TECHMAGRI The Eurofarmers Partner
VENEZ ESSAYER
• la gamme T Direct de 141 à 211 cv avec la nouvelle transmission Valtra à variation continue
• la gamme S de 240 à 340 cv
VALTRA
sarl WALTER Route de Varanges (RD 31) Rouvres en Plaine 03 80 79 17 37

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Chambre d'agriculture

«Le dossier va se syndicaliser encore plus»

La Chambre d'agriculture de Bourgogne a tenu son bureau à Pouilly-en-Auxois le 11 juillet. Le partenariat financier avec le Conseil régional a été signé et les conséquences de la sécheresse ont été détaillées. Les surcoûts engendrés en élevage s'élèveraient à 40 000€ par UTH : une barre très haute qui pose bien des questions.



François Patriat et Dominique Chambrette, qui ont signé la convention triennale de collaboration entre le Conseil régional et la Chambre d'agriculture de Bourgogne, ont évoqué la crise liée à la sécheresse. Les déficits en fourrages inquiètent et le président de la Chambre mise sur le syndicalisme pour trouver des solutions.

François Patriat était l'invité de marque du dernier bureau de la Chambre d'agriculture de Bourgogne. Le président du Conseil régional a signé la convention triennale de collaboration avec la Chambre d'agriculture. Satisfait de cette collaboration, Dominique Chambrette a tout de même relevé que *«Les Chambres d'agriculture de Bourgogne ne sont pas forcément celles qui ont le plus de moyens. Si l'on additionne les budgets des quatre Chambres territoriales et de la Chambre régionale, nous arrivons à 33 millions d'euros. A titre de comparaison, c'est 63 millions en Bretagne et 69 millions dans le Pays de la Loire»*.

Trouver 40 000€/UTH

Les moissons et l'impact de la sécheresse ont pris une part importante de la réunion. Un bilan intermédiaire a été dressé. En ce qui concerne les rendements en céréales, *«c'est moins pire que ce que nous avions pensé»* résumait Dominique Chambrette, relevant tout de même une hétérogénéité record liée aux précipitations inexistantes par endroits. *«Certains feront pire qu'en 1976. Pour d'autres, ce sera une année presque normale»* illustrait le président, notant une chute du prix du blé de 70€/tonne en un mois. Un «tour» de la région a été dressé avec les différents présidents de Chambre. Alors que Gilles Abry (Yonne) parlait également de *«grande hétérogénéité»* dans son département, Christian Decerle (Saône-et-Loire) évoquait la nécessité d'une *«reconquête de l'autonomie alimentaire» : «Avec les surcoûts qui vont être engendrés, le système tout herbe n'est pas tenable à terme»*. Le déficit en fourrages est bien ce qui a le plus inquiété ce bureau de Chambre. Il a été qualifié de *«colossal»* par Dominique Chambrette. Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, a estimé les surcoûts alimentaires dûs à la sécheresse : *«Ils sont énormes et vont se situer entre 400 et 450 euros par vache. Cela représente 40 000€ par UTH»*.



Pour Francis Letelier, le président de la FRSEA, «le report des annuités est impératif».

«Reporter les annuités»

Jean-Pierre Fleury, le président du Comité régional de l'élevage (Corel), a indiqué la mise à disposition d'un million de tonnes de paille par la FNSEA, à destination des départements demandeurs, cette opération monopolisant pas moins de 65 000 camions. En ce qui concerne le fonds calamités, Jean-Pierre Fleury a signalé que l'acompte de l'Etat devrait être versé fin septembre, que le reste le sera en 2012 et qu'en aucun cas, *«ce fonds n'arrivera à sauver les éleveurs»* (une couverture de 40% des pertes a été évoquée). Devant ce constat, Dominique Chambrette a indiqué que le dossier sécheresse allait se syndicaliser encore plus. Pour Francis Letelier, le président de la FRSEA, il y a deux méthodes pour sortir de cette crise : *«soit on vend la moitié des vaches, soit on reporte les annuités». «Il serait vraiment dommage de sacrifier le cheptel de la Bourgogne qui est une des plus grandes régions d'élevage du pays. La seule solution est de reporter les annuités des agriculteurs. C'est la seule façon de désendetter l'agriculture. Nous allons convoquer les présidents de caisses régionales du Crédit Agricole»*. Francis Letellier a également dénoncé la «sanctuarisation» de l'herbe : *«elle n'est plus tenable. Les politiques font de l'herbe un problème environnemental, mais quand on aura additionné tous les camions qui auront roulé cette année.... (faisant allusion aux 65 000 camions annoncés par Jean-Pierre Fleury) je ne sais pas où sera le problème environnemental... Remettons les pendules à l'heure. Si un agriculteur pouvait mettre 10 à 15 % de son exploitation en céréales, ce serait toujours ça de moins à aller chercher»*.

Un fonds de garantie?

Lors de son intervention, François Patriat a qualifié de *«récurrente», «dramatique»* et *«latente»* la crise actuellement traversée par l'élevage. Le président du Conseil régional a récemment rencontré le président de la FNSEA Xavier Beulin et le ministre de l'agriculture Bruno Lemaire pour évoquer les issues de cette crise. L'idée serait de faire dans *«l'efficacité»*. François Patriat a rappelé que les deux tiers de l'argent mis à disposition en 2003 n'avaient pas profité aux agriculteurs mais plutôt *«aux transporteurs et aux autres...». «Il faudra aider les gens qui sont au bord de la décapitalisation et non pas ceux qui profitent du système»* a ajouté le président du Conseil régional. Devant les sommes mises en avant dans la salle (400 à 450€ par vache), François Patriat s'est montré plutôt inquiet : *«vu ce que vous m'annoncez, je ne sais pas comment les finances publiques peuvent faire»*. La piste la plus sérieuse serait la mise en place d'un fonds de garantie à destination des plus impactés. Des comités de suivis sont d'ores-et-déjà prévus cet été afin de déterminer des actions ciblées.

AURÉLIEN GENEST

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Sécheresse

François Patriat visite une exploitation

Mardi 19 juillet, à l'invitation de la Chambre régionale d'agriculture, le président du Conseil régional, François Patriat a visité le Gaec de la Croix, dans le canton de Liernais pour constater de visu les conséquences de la sécheresse pour les éleveurs bourguignons.



Photo : Conseil Régional

Le président de la Bourgogne a répondu à l'invitation des responsables professionels régionaux.

Parmi les personnalités présentes, Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture, Gilles Abry, président de la chambre d'agriculture de l'Yonne , Francis Lethelier, président de la FRSEA ,les présidents de la FDSEA et des JA de Côte d'Or et Jean Pierre Fleury, administrateur FNB, accompagnés d'une quarantaine d'éleveurs.

Une exploitation représentative

Avec une SAU de 314 hectares dont 70 hectares en Scop et 242 hectares en herbe, 460 bovins et 170 vêlages, 100 agnelages et 100 truies en atelier naissage, le Gaec de la Croix, a connu une récolte de foin de -75% par rapport à une année de référence normale et une récolte de paille de -50% soit 1,8 t/ha. Quant au maïs ensilage, il manquera 168 tonnes de MS. Pour compenser cette perte et assurer l'alimentation des animaux l'hiver prochain. Le Gaec doit engager une dépense de 77 000 euros soit 220 euros/UGB en achat de paille, pulpe patate et soluble de maïs. Avec 75% de pertes reconnues dans cette petite région, même si la reconnaissance calamités est faite en Côte d'Or, il n'en demeure pas moins que de graves problèmes de trésorerie vont toucher les exploitations d'élevage. Ainsi pour le Gaec de la Croix, l'acompte d'indemnisation est estimé entre 10 000 et 11 000 euros, le solde n'intervenant qu'au cours de l'année prochaine, ce qui amène à poser la question : comment les exploitations vont payer leurs factures ?

Pour Laurent Brochot, gérant du Gaec de la Croix, le problème est de tenir jusqu'au mois d'avril prochain et il sait que les aides calamités ne couvriront pas la totalité des pertes. Cela fait déjà deux mois qu'il cherche de la paille et des sous-produits aux prix les plus bas. Mais au delà de ces coûts supplémentaires, tout cela représente une charge de travail phénoménale, qui vient se rajouter au travail habituel en cette période. Interrogé sur le bilan de cette visite sur son exploitation, Laurent Brochot est plutôt satisfait car, pour lui, cela a permis de faire prendre conscience aux hommes politiques qu'il y a un réel problème pour les éleveurs avec des prix qui ne décollent pas, l'augmentation des charges, et maintenant la pénurie en fourrage et ce, malgré la pluie qui est tombée dernièrement. Laurent Brochot reste néanmoins réaliste, car si pour lui la prise de conscience des politiques est plutôt un élément positif et que le message semble être passé, *«apporter des solutions est une autre affaire»*.

Dominique Chambrette demande une année blanche

Après être revenu sur le lourd déficit de la récolte, les achats nécessaires pour compenser le manque de fourrages, et la situation générale de l'élevage avec le problème des coûts de production par rapport au prix de la viande, Dominique Chambrette a rappelé que c'était une demande du président du Conseil régional de se rendre sur une exploitation représentative de la zone touchée pour se rendre compte de la situation. Il a également indiqué qu'il avait été convenu de se revoir après l'été pour faire le point. Et de préciser : *«Nous verrons ce que l'on pourra solliciter auprès de l'institution territoriale»*. Évoquant les reports d'annuités en fin de tableau, Dominique Chambrette a affirmé qu'il était évident que les exploitations les plus touchées ne pourraient pas passer l'année sans aides extérieures et «s'il y a une volonté politique d'*année blanche sur les annuités, je pense qu'elle est réalisable, même si cette année blanche serait compliquée en terme de "mécanique" mais c'est cette solution qui serait la moins coûteuse»*. Il a conclu en ces termes :*«si le gouvernement en a la volonté politique, je pense que ça peut se faire, au moins sur les exploitations les plus touchées»*.

François Patriat écrit au ministre de l'Agriculture

Pour François Patriat, Président du Conseil régional et sénateur, le constat est alarmant car la situation du Gaec de la Croix illustre parfaitement la situation catastrophique que connaît l'élevage, déjà sérieusement ébranlée par la baisse des prix de la viande et l'augmentation des charges. Comme il l'écrit dans une lettre adressé au ministre de l'agriculture : *«la visite du Gaec de la Croix illustre parfaitement les situations de rupture dans lesquelles de nombreuses exploitations risquent de se retrouver, situations qui vont s'accentuer avec la décapitalisation des animaux»*. Pour François Patriat, si l'indemnisation du fonds calamités est une première étape, à condition toutefois qu'il soit suffisamment alimenté, *«cette nouvelle crise montre la fragilité structurelle du secteur de l'élevage, et la nécessité d'une réflexion urgente sur l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval, afin d 'élaborer une nouvelle stratégie pour le filière élevage en Bourgogne»*. Le président du Conseil régional conclut en demandant une année blanche sur les annuités d'emprunt, avec un report en fin de tableau.

JLB

Communiqué DDT

Indemnisation au titre des calamités agricoles pour le département de la Côte d'Or

Le Comité national de l'assurance en agriculture (CNAA) s'est réuni le 12 juillet 2011 pour examiner les dossiers de demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles sur les fourrages, suite à la sécheresse du printemps 2011.

Le dossier porté par Madame la Préfète de la Côte d'Or a reçu un avis favorable pour les zones Morvan, Auxois et Plateau, soit 507 communes du département.

Chaque exploitant recevra, avant le 1er Août, un courrier personnalisé précisant les modalités pratiques qui lui permettront de constituer son dossier de demande d'indemnisation.

La Direction départementale des territoires et la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or se mobilisent pour accompagner les exploitants agricoles dans la constitution de leurs dossiers.

Réactions

Restons vigilants sur la finalisation du dossier

La Côte d'Or fait officiellement partie des 45 départements classés en calamités agricoles, notamment pour les 2 zones les plus touchées Morvan et Auxois Plateau. Au total, 70 départements souhaitent émarger au fond de garantie des calamités agricoles. Ceci donne l'ampleur nationale des dégâts.

Nous pouvons nous réjouir qu'un tel dispositif existe dans notre profession. Notre mobilisation syndicale, avec l'appui technique de la Chambre d'Agriculture et les services de la DDT, permettront aux agriculteurs qui seront éligibles de bénéficier d'indemnités Nous restons vigilants sur la finalisation de ce dossier, pour que l'ensemble des pertes soient prises en compte.

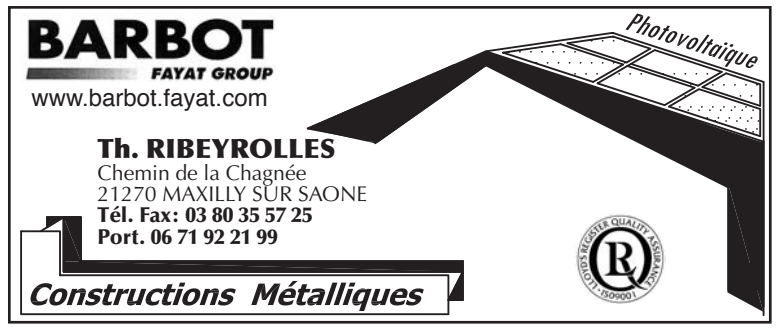
Les avances de trésorerie annoncées par Monsieur le Ministre en septembre octobre, permettront pour certains d'acheter du fourrage. Mais il faut quand même être réaliste sur leur montant, il y a des effets d'annonces, et il y a



la réalité des dossiers. C'est pourquoi, nous demandons en parallèle de ce dossier, d'autres mesures telles que le report des cotisations MSA, l'exonération de la TFNB, le report des échéances bancaires…

JEAN BERTRAND,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FDSEA





Approvisionnements en paille

Une mobilisation solidaire et collective

L'opération paille mise en place par la profession agricole prend forme. Des premières livraisons en provenance du département de la Somme ont démarré cette semaine. La FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture, la coopérative Dijon Céréales et les magasins Intermarché se sont réunis mardi chez Pascal Lachaume dans le canton de Précy-sous-Thil.



Martine Eap Dupin (conseiller général du canton de Précy), Jean Bertand (secrétaire général de la FDSEA), Antoine Daurelle (président des JA), Fabrice Faivre (président de la FDSEA), Marc Patriat (président de Dijon Céréales), Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture) et Marc Charpentier (responsable de l'Intermarché de Genlis), réunis à Vic-sous-Thil.

Mardi 11 heures. Un camion arrive dans la cours de ferme de Pascal Lachaume, à Vic-sous-Thil. Une cargaison de 15 tonnes de paille en provenance de la Somme attend cet agriculteur qui a enregistré une baisse de rendement en fourrage de l'ordre de 80%. Cette livraison très attendue fait suite à une mobilisation exemplaire du réseau syndical FDSEA-JA qui a trouvé des contacts en Picardie, de la Chambre d'agriculture qui apporte son appui technique, de la coopérative Dijon Céréales qui assure le transport jusque dans les cours de ferme, et des magasins Intermarché qui ont décidé d'apporter un soutien financier. Un total de 350 tonnes de paille est actuellement ramené dans les exploitations côte d'oriennes les plus touchées. L'acheminement des camions s'étalera sur plusieurs semaines et mobilisera de nombreux bénévoles.

Peut-être 1000 tonnes de plus

Comme le signale Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA, près de 1000 tonnes de paille en provenance de la Somme pourraient venir s'ajouter aux 350 déjà contractualisées. Un autre millier de tonnes pourrait être ramené du département de l'Aube, mais rien n'est encore officialisé. Pour Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, *«La cellule paille mise en place par la profession agricole enregistre encore une demande élevée, malgré la solidarité des agriculteurs qui ont mis à disposition et contractualisé leurs surfaces en paille pour couvrir les besoins des élevages. La demande est actuellement à hauteur de 15 000 tonnes pour le département, après un pic à 27 000 tonnes il y a encore quelques semaines»*. Fabrice Faivre a tenu à saluer le professionnalisme du réseau FNSEA-JA sur l'ensemble du territoire français.

Soutien de Dijon Céréales

Les transports en provenance de Picardie sont assurés par les camions de Dijon Céréales. Le président Marc Patriat était présent mardi à Vic-sous-Thil et a précisé que ces transports se feront à prix coûtant pour les éleveurs. *«Aucune marge, bien entendu, ne sera réalisée sur ces transports, il faut être solidaire et travailler dans le bon sens. L'agriculture s'est toujours sortie de ses crises»* signalait Marc Patriat, ajoutant que des aliments spécifiques pour le bétail seront mis à disposition. Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, s'est voulu également optimiste devant cette grande mobilisation et la bonne surprise des rendements en paille : *«Nous pensions à une baisse de 50% sur l'ensemble du département mais finalement, ce serait plutôt 25%. Nous devrions avoir une tonne de plus à l'hectare, par rapport à ce qui était prévu»*. Pour Dominique Chambrette, la Côte d'Or reste la principale réserve de paille pour les éleveurs côte d'oriens. Dans les prochaines semaines, la Chambre s'intéressera encore plus aux échanges paille-fumier entre éleveurs et céréaliers et à la gestion des stocks en agriculture. Cette notion a été approuvée par Antoine Daurelle, le président des JA, pour qui la solution des crises agricoles passe inévitablement par une bonne gestion des ressources.

AURÉLIEN GENEST



Pascal Lachaume, agriculteur à Chausseroze, possède 60 vaches allaitantes et 130 brebis. Ses 80% de pertes en fourrages l'obligent à trouver 200 tonnes de paille au lieu de 50 lors d'une année normale.



Les Intermarchés de Châtillon-sur-Seine, Montbard, Semur, Is, Auxonne, Saint-Usage, Beaune, Nuits, Seurre, Genlis et les Nettos d'Auxonne, Aiserey et Montbard ont récolté la somme de 10 524 euros dans le but de faire baisser le prix du transport. Marc Charpentier, responsable de l'Intermarché de Genlis, est à l'origine de cette initiative et a rappelé que ces magasins travaillaient beaucoup avec le monde agricole.

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52

Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles

Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques

La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Un tracteur pour Fabrice Prévotat



Le concours national «Demain, je serai paysan» organisé chaque année par les JA et le constructeur de tracteurs Deutz Fahr a récompensé, en 2010, un Nivernais en la personne de Fabrice Prévotat, le président de JA58. Mardi dernier, à la concession Rabeux à Brassy, les clés d'un tracteur flambant neuf lui ont été remises par Patrice Casail, le directeur des ventes de Deutz Fahr sous l'œil enthousiaste de Gérard Rabeux, et en présence d'une centaine d'invités dont bon nombre de jeunes agriculteurs. C'est au Salon international de l'Agriculture 2010, à Paris, que Fabrice Prévotat a rempli un questionnaire sur l'installation des jeunes et sur le constructeur. Parmi les bonnes réponses, c'est son bulletin qui a été tiré au sort par un huissier de justice et, lors de la finale nationale de labours, en septembre 2010, Bruno Lemaire, le ministre, lui a remis symboliquement le tracteur de 80 chevaux d'une valeur de 40000 euros. Le tracteur dont a pris livraison le président des JA58, mardi, n'est pas le même que celui qui était mis en jeu à l'origine. Pour répondre aux besoins de son exploitation -100 vêlages à Montigny en Morvan-, Fabrice Prévotat a complété l'enveloppe financière afin d'acquérir un tracteur de meilleure performance. Il a donc, après négociation, acquis un tracteur de 150 chevaux, d'une valeur de 80000 euros, déduction faite de la quote-part prise en charge par Deutz Fahr. A l'heure des discours, Fabrice Prévotat a indiqué que ce type d'outil a une durée de vie moyenne de dix ans avant renouvellement *«même si on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait»*. Avant le pot de l'amitié, Patrice Casail lui a remis les clés de l'engin, non sans renouveler le credo de la marque pour le soutien des jeunes à l'installation agricole. Et pour le maintien du partenariat avec les JA, *«seule organisation régionale et nationale de cette importance en Europe»*.

▶ En bref

Marina Muraro quitte la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire



Ce vendredi 22 juillet, le gouvernement a mis fin aux fonctions de sous-préfet de Cosne-Cours sur Loire de Marina Muraro, qui était en poste dans la Nièvre depuis 3 ans. Issue du ministère de la Santé, elle n'a pas encore reçu de nouvelle affectation mais évoque un prochain emploi «dans le milieu hospitalier». Mardi soir, à la salle des fêtes de Cours, une petite cérémonie où avaient pris place de nombreux élus locaux et responsables économiques et sociaux de l'arrondissement, a permis à Mme Muraro de faire ses adieux. Emplie d'émotion et de convivialité, l'ancienne représentante de l'État a fait part de sa fierté d'avoir servi la France et d'avoir travaillé avec les forces vives de son arrondissement. Parmi de nombreux dossiers, la sous-préfète présidait notamment le comité de concertation sur les dégâts de gibier depuis l'automne dernier dans la Nièvre.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Grands Lacs du Morvan

Des aménagements inaugurés, des travaux en cours...

Dans le cadre du Pôle d'excellence rurale (PER), piloté par le Parc naturel régional et abondé par l'Etat depuis 2007, des aménagements touristiques ont été inaugurés lundi dernier par les officiels sur deux lacs et un étang du Morvan. Une future maison des Grands Lacs et une maison des écoles du hameau des Settons vont aussi être rénovées.



La future maison des Grands Lacs, à Montsauche-les-Settons, en cours de rénovation, servira de vitrine à l'ensemble des étendues d'eau du Morvan.

Le Morvan présente de multiples richesses environnementales, économiques et touristiques, à commencer par ses grands lacs, en plein milieu de la région Bourgogne. Pour valoriser ce patrimoine, les pouvoirs publics ont décidé d'investir dans des aménagements autour des lacs de Chamboux (21), Saint Agnan (58), Settons (58) et de l'étang d'Ouroux-en-Morvan (58). Ces différents projets réalisés ou en cours de réalisation sont le résultat d'une réflexion commune pour mener à un bien un véritable projet de développement du territoire, labellisé par l'État en mars 2007 à travers le Pôle d'excellence rurale (PER) des Grands Lacs du Morvan, porté par le Parc naturel régional. L'investissement représente encore 42 millions d'euros pour les trois années à venir.

Passerelles et panneaux d'information

Lundi dernier, les élus des différentes communautés de communes concernées, le président du Conseil régional, François Patriat, le président du Conseil général de la Nièvre, Patrice Joly, le député Christian Paul et le secrétaire général de la préfecture de la Nièvre, Michel Paillissé, qui représentait la préfète de région, ont fait le tour de ces aménagements. Au lac du Chamboux, des passerelles ont été implantées pour faciliter le franchissement des zones humides et ruisseaux et des tables de pique-nique et des bancs ont été installés à l'intention des familles. Des panneaux d'informations pédagogiques sur la faune, la flore et les paysages complètent les travaux pour un total de 80000 euros. Au lac de Saint Agnan, des caillebotis discrets facilitent le franchissement des zones humides. Des tables d'orientation et des bornes de localisation facilitent aussi la balade des promeneurs. Les dépenses s'élèvent à 170000 euros. Autour de l'étang d'Ouroux en Morvan, ce sont également des passerelles qui ont été installées ainsi que des panneaux pédagogiques et l'éclairage du site, pour un montant de 208000 euros.

Maison des Grands Lacs

L'inauguration de lundi n'est qu'un premier pas puisque de nouveaux travaux sont prévus et ont même déjà débuté. A Montsauche-les-Settons, qui vient de recevoir le pavillon bleu pour la qualité de ses eaux, c'est l'ancienne maison du garde du lac qui va être rénovée. Elle deviendra la «Maison des grands lacs du Morvan», dont la vocation est de servir de vitrine des Grands Lacs, avec accueil et informations pour le public et espace dédié pour les structures qui œuvrent au développement du territoire. Le projet coûtera près de 1,27 millions d'euros. Dans le même esprit, à deux pas de là, l'ancienne école du hameau va aussi être réhabilitée, pour devenir un musée sur le thème des écoles de hameau du Morvan.

E.C.

▶ Rendez-vous

Brassy Voyage au Pays Basque

Comme chaque année, le groupe Brassy Voyages FDSEA organise son voyage.
Pour 2011, M. Lachaut le responsable et les membres de son équipe ont choisi de partir à la découverte du Pays Basque du **17 au 23 Septembre**.
Le circuit commencera par la visite de Bordeaux et de Saint-Emilion. Puis, à partir d'un hôtel familial et convivial situé à Saint-Jean-Pied-de-Port, le groupe découvrira les richesses de la région : Bayonne, Ascain, Saint-Jean-de-Luz, la route des cols… avec des visites plus originales comme un élevage de brebis, une fabrique de confiture artisanale, une démonstration de pelote basque…
Un guide local accompagnera le groupe durant tout ce périple en Pays Basque.
Le chemin du retour passera par Lourdes pour la visite de la ville et de la célèbre grotte.
Un programme complet et attrayant !
Il reste quelques places. Si vous êtes intéressés, vous pouvez demander le programme détaillé auprès de M. Lachaut au 03 86 22 29 30 ou Fabienne au 03 85 86 14 41

Nièvre Agrifaune

Un projet collectif pour développer le petit gibier dans la Nièvre

Mercredi et jeudi, la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre a tenu deux réunions, l'une à Châtillon en Bazois, l'autre à Alligny Cosne, pour présenter aux agriculteurs le projet Nièvre Agrifaune. Objectif: développer le petit gibier sédentaire de plaine.

Stagiaire à la Fédération des chasseurs depuis mai et jusqu'à la fin du mois, Jean-Baptiste Quillet est chargé de mettre en œuvre le projet Nièvre Agrifaune. Tel est le nom de la déclinaison départementale d'une convention, signée au niveau national, entre représentants des chasseurs, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, des Chambres d'agriculture et de la FNSEA. Dans le département, l'initiative a été portée ces deux derniers jours par des réunions d'information tenues à Châtillon en Bazois et à Alligny Cosne. Plusieurs centaines d'invitations ont été lancées et le but de cette opération est, selon l 'étudiant en école d'ingénieur agromome, de *« faire travailler le monde de la chasse et le monde agricole la main dans la main »*.



Etudiant en école d'ingénieur agronome, Jean-Baptiste Quillet fait son stage de trois mois à la Fédération des chasseurs de la Nièvre afin de développer le projet Agrifaune.

Interêt agronomique et économique

Après des visites d'exploitations où des aménagements ont été réalisés, les participants ont pu entendre les témoignages de la Fédération des chasseurs de la Sarthe où le projet est bien avancé. Depuis les années soixante-dix, sur tout le territoire national, la population de perdrix, de faisans et de lièvres a une forte tendance à diminuer. Et derrière l'intérêt cynégétique d'un sursaut, les chasseurs aimeraient faire comprendre aux agriculteurs quel est leur intérêt agronomique de voir ces populations de petit gibier de plaine retrouver un certain essor. Jean-Baptiste Quillet cite l'exemple du Bazois où, en 2005, il n'y avait pas de faisan, et après réimplantation, il y avait 80 coqs chanteurs en 2006, 142 en 2007, 246 en 2008 et 179 en 2009. Une moindre performance dûe à l'arrêt des aménagements mais qui laisse apparaître -c'est l'essentiel- un bon taux de reproduction du gibier. Trois points clés président à la réussite de ce nouvel élan: le piégeage des nuisibles (notamment les renards qui sont des prédateurs pour le petit gibier), la gestion cynégétique (les Groupements d'intérêt cynégétique interdisent dans un premier temps le tir des espèces réimplantées) et l'aménagement du territoire. C'est dans ce troisième volet que les agriculteurs sont le plus mis à contribution. Pour se développer, *« le gibier a besoin de se nourrir, de se reproduire et de s'abriter »* dit le stagiaire de la fédération de chasse. Et pour en arriver là, il vante les mérites de différents aménagements souhaitables et possibles qui peuvent recevoir diverses aides et subventions: la jachère environnementale et faune sauvage, les cultures à gibier (hors PAC) en période hivernale, les plots de culture, les haies droites, les postes d'agrainage, les abris artificiels, les bandes intercalaires récoltées, les cultures intermédiaires, les bandes enherbées (BCAE), les prairies herbe haute, les pieds de haies ou encore l'adaptation du travail mécanique pour favoriser la fuite du gibier... *« Des solutions existent pour favoriser la biodiversité de nos milieux mais cela nécessite un engagement des agriculteurs et des chasseurs sur du long terme »* dit Jean-Baptiste Quillet: *« agriculture moderne et faune sauvage sont compatibles. A nous, chasseurs et agriculteurs, de travailler ensemble dans le sens d'une agriculture durable et performante où tout le monde sera gagnant »* conclut-il.

E.C.

Communiqué

Calamités agricoles : sécheresse 2011

La procédure de calamité agricole a été enclenchée à la suite de la sécheresse qui sévit dans le département de la Nièvre depuis la fin de l'hiver dernier.
La demande de reconnaissance du caractère de calamité agricole pour cette sécheresse pour le département a fait l'objet d'un avis favorable de la part du comité national de l'assurance en agriculture(CNAA) lors de sa séance du 12 juillet 2011 pour une **zone sinistrée correspondant à la totalité du département.**

Les productions reconnues sinistrées à ce jour sont :
- les prairies permanentes,
- les prairies temporaires et artificielles.

Les éleveurs situés en zone éligible à l'aide du fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) peuvent établir une demande d'indemnisation s'ils se considèrent comme sinistrés par la sécheresse.
Pour la sécheresse 2011, la procédure se déroule en deux temps:
- paiement d'une avance à partir du 15 septembre, calculée sur une perte forfaitaire de 30%, et un déficit fourrager de 900 UF / EVL (unité fourragère / équivalent vache laitière).
- paiement d'un solde en fin d'année, une fois les données réelles de perte connues.

Pour être éligible :
- il faut détenir au moins 6 UGB(unité gros bétail).
- les pertes sur l'ensemble des prairies doivent atteindre au moins 30 % d'une production normale
- le montant de ces pertes doit représenter au moins 13 % du produit brut de l'exploitation, calculé à partir d'un barème départemental et des informations contenues dans le dossier de l'exploitation.

Pour l'éleveur sinistré, 3 possibilités pour déposer une demande d'indemnisation :
- la télé-déclaration par *TéléCALAM*, depuis chez lui avant le 31 août 2011. Un mode d'emploi mis en ligne sur le site de la DDT 58 assiste le déclarant,
- la télé-déclaration assistée à la Direction Départementale des Territoires : la DDT 58 accueille du 1er au 31 août 2011 sur rendez vous pris au 03 86 71 52 24 - la durée de la télé-déclaration est d'environ 1/2 heure(sur le site du 24 rue Charles Roy à Nevers)
- la déclaration «papier» déposée à la DDT avant le 31 août 2011.

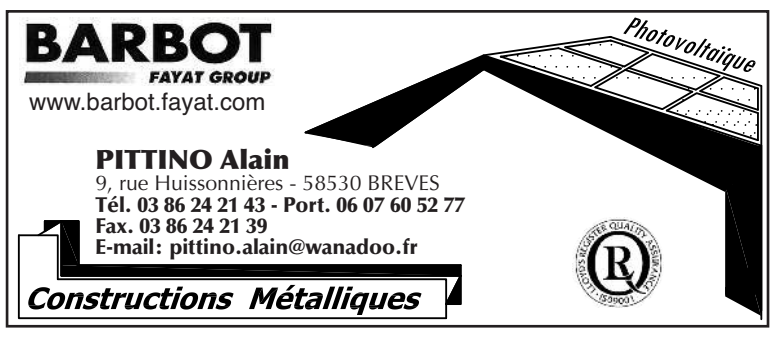
Le formulaire et la notice d'information sont téléchargeables sur le site de la DDT : http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr/

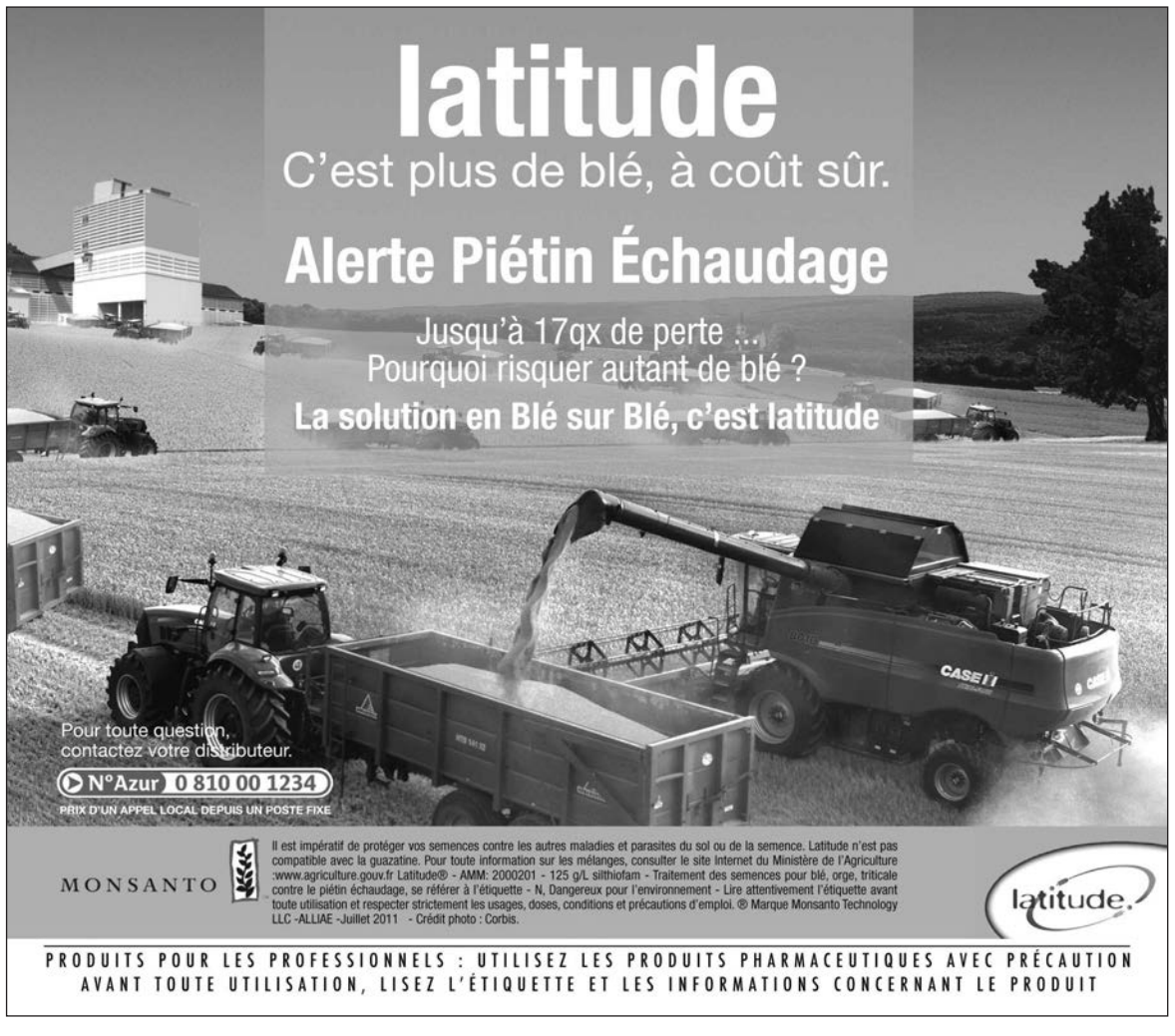
Avec la télé-déclaration, **seul le RIB est à transmettre à la DDT.** Les autres pièces (attestation d'assurance, autorisation de signature pour les GAEC, …) ne sont à transmettre à la DDT qu'en cas de contrôle.
Attention : les demandes d'indemnisation doivent être déposées ou télé-déclarées au plus tard le 31 août 2011.

L'ouverture du site de télédéclaration (TéléCALAM) se fera au 1er août 2011.

Pour bénéficier de l'assistance de la DDT pour télé-déclarer, les agriculteurs sinistrés doivent prendre rendez-vous dans les meilleurs délais au 03 86 71 52 24

Pour tout renseignement s'adresser à la DDT (site 24, rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 52 24.





Jardins de la croisière

Les jardins roulent au gaz

Pour la seconde année consécutive, «Les jardins de la croisière», ont signé avec Gaz Réseau de Distribution France une convention de partenariat. Une action qui a permis à l'association d'insertion d'investir dans l'achat de matériel technique et de sécurité

Créée il y a 16 ans par la Chambre d'agriculture et la FDSEA de l'Yonne, l'association d'insertion «Les jardins de la croisière», a pour but de proposer un emploi et un accompagnement à des personnes sans emploi du Sénonais. Aujourd'hui encore, administrée par des agriculteurs du secteur, l'association, qui emploie 4 salariés permanents, gère une exploitation maraîchère biologique de 4 ha aux portes de Sens, développant depuis 2007, une seconde activité de chantiers d'entretien d'espace rural. Depuis sa création, plus de 360 personnes ont ainsi bénéficié d'un contrat aidé, 180 autres réalisant un travail d'intérêt général (TIG), en lien avec les services de justice.

Au-delà de ses partenariats avec l'Etat et le Conseil général de l'Yonne, les *«Jardins»* reçoivent ponctuellement des soutiens financiers d'entreprises. C'est à ce titre, que pour la deuxième année consécutive, Gaz Réseau de distribution France (GrDF) leur a remis une subvention de 2.500€, permettant ainsi de compléter les équipements de sécurité des 7 salariés oeuvrant sur les chantiers d'entretien d'espace rural. Au-delà du soutien financier, GrDF a proposé à l'association une place sur leur stand du prochain Salon des Collectivités (Cité 89) devant se dérouler à Auxerrexpo en 2012. Manière de mieux faire connaître l'existence et les services de la structure aux visiteurs. Erik Polrot, directeur des *« Jardins de la Croisière »*, se félicite de cette publicité offerte : *« nous étions déjà présents l'an passé et y avons rencontré en deux jours 16 maires du nord de l'Yonne. Des contacts qui se sont concrétisés par la réalisation de 3 chantiers. Cette forme de publicité de proximité est pour nous essentielle, toute notre activité, notamment pour trouver du travail aux gens, passant par le bouche à oreille»*.

Présente à la signature de la convention de partenariat entre Michel Jouan, président de l'association et Thierry Gerard, directeur territorial de GrDF Yonne,



A l'heure de la signature de la convention de partenariat : Michel Jouan, président des Jardins de la Croisière, Marie-Louise Fort, députée de la circonscription, Thierry Gérard, directeur territorial de GrDF Yonne (de gauche à droite).

Marie-Louise Fort, députée de la circonscription, s'est félicitée du travail mené par les *«Jardins»* : *«travailler la terre, produire…, c'est sans doute le meilleur chemin pour retrouver l'envie de faire. On a su ici redonner ses notes de noblesse à l'insertion et à l'apprentissage et aux personnes qui en bénéficient, de la considération, pour aller plus loin sur le chemin de la vie et du travail»*.

Des louanges qui ont du faire *«rougir»* de plaisir les tomates qui poussent à quelques mètres de là… !

DOMINIQUE BERNERD

Gîtes de France

Une notoriété renforcée

L'assemblée générale de l'association des Gîtes de France Yonne s'est tenue le 12 juin dernier à Charbuy. L'occasion entre autres d'évoquer l'obligation faite aux propriétaires de meublés d'accueillir désormais des animaux dans leurs gîtes

L'accueil touristique en milieu rural est un outil d'aménagement du territoire essentiel, constituant parfois la seule alternative au maintien d'une activité économique dans certaines zones. Avec 213 gîtes ruraux, pour une capacité d'accueil de près de 1300 personnes, 322 chambres d'hôtes, 19 gîtes d'étape pouvant accueillir jusqu'à 424 personnes et 1 gîte d'enfants, le département de l'Yonne développe un tourisme de qualité au cœur des campagnes.

Parmi les nouveautés apparues cette année : cette loi qui vient d'être promulguée, rendant désormais obligatoire l'accueil des animaux dans toutes formes de meublés, au premier rang desquels bien sur, les gîtes ruraux. Les propriétaires ayant la possibilité de faire une distinction entre accueil gratuit ou payant et dans ce cas, le libre choix du montant journalier par animal. Par ailleurs, un système de chéques cadeaux d'une valeur de 20 et 50 € a été instauré au national, les propriétaires de gîtes ayant là encore, libre choix pour les accepter ou non.

Parallèlement à l'accueil en milieu rural, Gîtes de France a étendu sa gamme d'hébergement, en acceptant désormais d'agréer des gîtes ou chambres d'hôte en ville. Un premier *«City break»* existait déjà rue d'Égleny à Auxerre, rejoint cette année, par une nouvelle adresse, en plein cœur de la rue du Temple et qui vient d'ouvrir en juin. Un hébergement en roulotte fixe est également en projet sur le département.

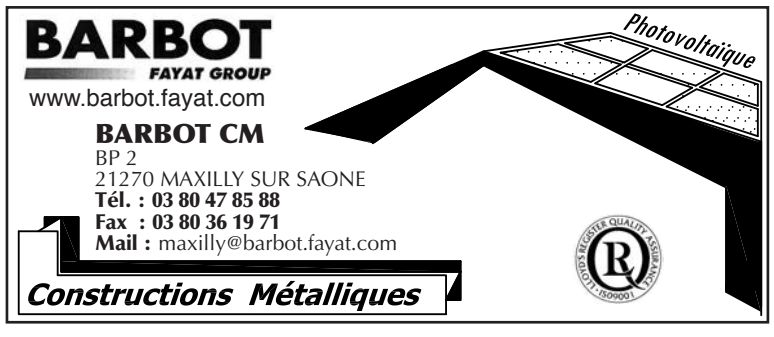
En dépit d'un dispositif de promotion mis en place, le système *«Allo Chambres d'hôtes»* n'a cessé de voir son nombre d'appels diminuer et a définitivement été arrêté à la fin de l'année dernière. En contrepartie, les touristes peuvent désormais bénéficier d'une application indiquant la présence des chambres d'hôte sur tous les systèmes de guidage GPS, avant l'application *Iphone* prévue cette année.

Pour la 4e année, une campagne télévision de relance de la marque *«Gîtes de France»* a été menée et sera reconduite en 2012 et 2013. Une stratégie gagnante, permettant à l'association de passer en terme de notoriété de la 7e à la 3e place, pour un coût relativement modeste par propriétaire et par an de 18 €.

DOMINIQUE BERNERD



Particulièrement appréciés des visiteurs, les anciennes demeures de vignerons transformées en gîtes, comme ici, à Irancy, à l'accueil fleuri...



ADTY

Près d'un million de visiteurs à Vézelay

L'année 2010 aura été un «*bon cru*» pour l'Agence de Développement Touristique dans l'Yonne (ADTY), qui enregistre une augmentation de 20% de son activité «*Réservation*». En hausse également, la fréquentation de son site web, dont la toute nouvelle version vient d'être mise en ligne.

L'Agence de développement touristique de l'Yonne vient de tenir son assemblée générale. L'occasion pour son président, Jean-Baptiste Lemoyne, de présenter aux professionnels et élus du tourisme icaunais le bilan de l'année écoulée et les projets d'action 2011.
Concernant la commercialisation, une bonne année pour «*Yonne Réservation*», dont le chiffre d'affaires global s'élève à plus de 1,5 million d'euros (dont plus de 1,3 millions reversés aux acteurs touristiques), en hausse de 20% par rapport à l'exercice précédent. L'activité «*Groupes*» a connu pour sa part une hausse générale de ses indices, enregistrant + 135% de nuitées. Un chiffre dû, notamment, à la gestion de l'hébergement lors de l'accueil à Auxerre du congrès de la FNSEA 2010. Au total, tous hébergements marchands confondus (hôtels, campings, gîtes), près de 981000 nuitées ont été comptabilisées l'an passé, dont 30% de nationalités étrangères, au premier rang desquelles : les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne. La durée moyenne de séjour restant relativement limitée, à 1,6 nuit.



Vézelay et sa basilique ont confirmé en 2010 leur attractivité, avec près d'un million de visiteurs enregistrés, grâce notamment, aux 3 boitiers de comptage automatique installés aux portes de la basilique.

Les Caves Bailly-Lapierre à la première place du tourisme viticole dans le département

Le podium des sites et lieux de visite les plus fréquentés en 2010, reste inchangé : en tête, la basilique de Vézelay, avec près d'un million de visiteurs comptabilisés, suivie par le chantier médiéval de Guédelon, avec plus de 308000 entrées payantes. Viennent ensuite dans l'ordre et loin derrière : les musées de Sens et le trésor de la Cathédrale (44356), l'abbaye de Pontigny (40000 estimés), les Grottes d'Arcy (35000 estimés), le parc du Moulin à Tan (34907), le Château de Saint-Fargeau (31000) etc. La première place en matière de tourisme viticole, revenant aux *Caves Bailly-Lapierre*, avec plus de 21000 visites guidées.
La mise en ligne au printemps 2011 de la toute nouvelle version du site Internet www.tourisme-yonne.com a eu pour conséquence de voir le nombre de visites virtuelles augmenter de 40%. Les publications papier ne sont pas abandonnées pour autant, avec 82.000 brochures diffusées en 2010 en France et à l'étranger.
D'un investissement global de plus de 5 millions d'€, le projet de Pôle d'Excellence Rurale (PER) «*Tourisme de loisirs*» initié par l'ADTY, vient d'être retenu par l'Etat. Un projet qui se traduira sur le terrain par 16 actions réparties en 4 axes : une meilleure valorisation des sites phares, comme Vézelay ou Guédelon, le développement du tourisme sportif et des loisirs nature, le renforcement du potentiel des canaux de Bourgogne, le déploiement de nouvelles technologies.

DOMINIQUE BERNERD

Sécheresse

Procédure «*calamités agricoles*» lancée dans l'Yonne

Suite à la perte de récolte sur productions fourragères consécutive à la sécheresse, 38 cantons et 40 communes du département ont été reconnus «*sinistrés*». Les éleveurs ont jusqu'au 19 août pour adresser leur demande d'indemnisation.

Devant l'ampleur et l'intensité de la sécheresse 2011, le Gouvernement a lancé la procédure des «calamités agricoles» selon des modalités requises par l'urgence et l'importance des dommages.
L'arrêté ministériel du 12 juillet 2011 a reconnu comme sinistrés, au titre des pertes de récolte sur productions fourragères, causées par la sécheresse du printemps 2011, les cantons et communes suivants du département de l'Yonne :
• **cantons de** : Ancy le Franc, Auxerre, Auxerre Est, Auxerre Nord, Auxerre Sud, Auxerre Sud Ouest, Avallon, Brienon, Cerisiers, Chablis, Chéroy, Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne, Courson les Carrières, Cruzy le Châtel, Flogny la Chapelle, Guillon, Joigny, Ligny le Châtel, L'Isle sur Serein, Migennes, Monéteau-Sougères, Noyers sur Serein, Pont sur Yonne, Quarré les Tombes, Seignelay, Sens, Sens Nord Est, Sens Ouest, Sens Sud Ouest, Sergines, St Florentin, St Julien du Sault, Tonnerre, Vermenton, Vézelay, Villeneuve l'Archevêque, Villeneuve sur Yonne.
• **communes de :** Aillant sur Tholon, Beauvoir, Branches, Champvallon, Chassy, Chevillon, Dicy, Diges, Egleny, Fleury la Vallée, Fontaines, Guerchy, La Ferté Loupière, Laduz, Lainsecq, Lalande, Les Ormes, Leugny, Levis, Lindry, Moulins sur Ouanne, Neuilly, Parly, Perreux, Poilly sur Tholon, Pourrain, Prunoy, Sainpuits, Senan, Sommecaise, Sougères en Puisaye, St Aubin Chateauneuf, St Maurice le Vieil, St Maurice Thizouailles, Thury, Toucy, Villefranche, Villemer, Villiers sur Tholon, Volgré.

Les éleveurs affectés par la sécheresse 2011 peuvent demander à bénéficier d'une indemnisation par le fonds national de gestion des risques en agriculture.

Pour bénéficier de cett aide, les éleveurs devront justifier :
- d'une perte de récolte supérieure ou égale à 30 % sur les productions fourragères
- d'une perte par rapport au produit brut global théorique de l'exploitation égale ou supérieure à 13 % (toutes productions confondues).

Pour entrer dans la procédure, les éleveurs disposent d'un délai de 30 jours pour adresser leur demande d'indemnisation à la Direction départementale des territoires, soit au plus tard, le 19 août 2011.
De plus, l'attention est attirée sur le point suivant : les éleveurs exploitant tout ou partie de leurs productions fourragères dans les communes listées ci-dessus, peuvent déposer un dossier de demande d'indemnisation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la DDT au 03 86 40 19 20

DDT 89

▶ Vient de paraître

«La voie de Vézelay»

Le Petit Futé «Les Chemins de Compostelle, la voie de Vézelay», se veut un guide unique pour les pèlerins, menant de la «Colline éternelle» à Saint-Jean-de-Pied-de-Port. A côté des nombreux conseils prodigués pour bien préparer son pèlerinage, ce nouveau titre demeure avant tout un guide pratique, profilant chaque étape, avec un carnet de route journalier : pensée à méditer sur le chemin, les sites à voir, les types d'hébergement, de l'accueil chrétien aux hôtels et chambres d'hôtes, les points de restauration, les boutiques où se ravitailler en produits régionaux, sans oublier…, la carte de dénivelé !

Petit Futé « La Voie de Vézelay 2011/2012 - Les Chemins de Compostelle »
312 pages quadri - Collection Thématiques - Prix public : 9,95 €



KRYSOP Le Savoir-Terre
SAS RUZÉ
www.ruze.fr
Négoce céréales / Oléagineux / Agrofournitures / Conseil préconisation
COLLECTE - VENTE D'APPROS
Partenaire des agriculteurs de l'Yonne depuis des décennies, cette entreprise familiale constitue une alternative crédible.
Contactez nous !
SAS RUZÉ
Le Buisson l'oiseau
89400 MIGENNES
Tel: 03 86 80 14 86
Fax: 03 86 92 62 23
ruze@wanadoo.fr

FDSEA de Côte d'Or

«Certains ont continué de broyer»

Denis Masson, vice-président de la FDSEA, donne son point de vue sur le marché de la paille dans le département. Il dénonce notamment un non-respect de l'arrêté préfectoral interdisant de broyer la paille.



Quelle est votre analyse sur l'approvisionnement en paille de la Côte d'Or?

«Il faut tout d'abord saluer les agriculteurs qui ont été solidaires et qui n'ont pas broyé leur paille, sur tout ou partie de leur assolement. Les éleveurs en avaient vraiment besoin. En revanche, ce que je trouve regrettable, c'est que certains n'aient pas joué le jeu malgré l'arrêté interdisant le broyage. Car oui, certains ont continué de broyer la paille... Pour expliquer ces comportements, il ne faut pas se rappeler de 2003. Le contexte était totalement différent. Aujourd'hui, tous les départements ont besoin de paille et continuer de broyer est d'autant plus dommageable pour l'agriculture».

Quelles sont les issues possibles selon vous?

«Il y a actuellement une opération paille avec les départements de la Somme et de l'Aube. J'espère qu'on pourra en ramener un maximum mais hélas, ces deux pistes ne suffiront pas à combler la demande. Les besoins sont énormes dans plusieurs endroits département et à mon avis, tout le monde ne s'en rend pas vraiment compte. La situation risque d'être très tendue en hiver dans certaines zones d'élevage. Encore une fois, je regrette que certains aient broyé leur paille».

Vous êtes céréaliers et négociants de paille dans le canton de Précy-sous-Thil, comment se porte votre activité ?

«Elle est en baisse cette année. La vingtaine de négociants de Côte d'Or ont eu des tonnages moins importants que lors d'une année normale. Dans mon cas, la baisse se chiffre à environ 30%. Les agriculteurs qui nous vendent habituellement de la paille ont d'abord vendu à leur entourage, ce qui peut se comprendre. Dans le même temps, on n'a pas réussi à trouver de nouveaux agriculteurs à qui acheter de la paille tellement elle se fait rare. En ce qui concerne les ventes, certains agriculteurs se sont permis de mettre le double d'argent pour être sûrs d'avoir de la paille. En conséquence, les prix ont augmenté et cette hausse s'est généralisée : le voisin du voisin a entendu les niveaux de prix appliqués et s'est fixé dessus. Les négociants de paille, qui arrivent après tout le monde, achètent la paille à ces niveaux de prix et doivent forcément en tenir compte à la revente. En clair, on nous voit souvent comme des spéculateurs et je le dénonce totalement».



FDSEA 89

L'action «solidarité paille» fait tomber les frontières régionales

Une délégation de la FDSEA du Rhône s'est rendue dans l'Yonne, afin de remercier les céréaliers du département pour leur implication dans l'opération «solidarité paille» menée par les instances syndicales.



Éleveurs du Rhône et céréaliers de l'Yonne réunis pour fêter le succès de l'opération «solidarité paille» et remercier les agriculteurs icaunais pour leur engagement

Le 13 juillet 2011, la FDSEA du Rhône est venue à la rencontre des céréaliers du nord du département de l'Yonne afin de les remercier chaleureusement pour leur implication. 2000 tonnes de pailles ont été enlevées afin de soulager la pénurie de paille du Rhône. Francis Letellier, président de la FDSEA a souligné la réussite collective de cette opération et a notamment remercié les céréaliers icaunais qui se sont investis pour la mener à bien : *«Cette solidarité démontre aux responsables politiques que les agriculteurs peuvent s'organiser et monter des opérations d'envergure, sans avoir besoin d'y être contraints»*. Le succès de cette action solidarité paille résulte de la centralisation des données par les FDSEA, JA et les Chambres d'agriculture mais surtout de l'investissement des adhérents sur le terrain. Analyse unanime des deux présidents puisque pour Dominique Despras, président de la FDSEA du Rhône, *«l'opération paille a fonctionné grâce aux hommes et aux femmes présents sur le terrain, aussi bien dans le Rhône que dans l'Yonne»*. Pour le Rhône, qui compte 2000 éleveurs, la sécheresse a conduit à une mobilisation importante. De la paille a été également récupérée en Camargue ainsi que dans la Marne et l'Aube.

Néanmoins, le problème du transport demeure afin que les producteurs puissent acheter de la paille à moindre coût. Dans certains départements, son coût dépasse même les 120 euros tonne rendus en ferme!

Satisfait de la mobilisation du réseau, certes, mais Francis Letellier n'oublie pas que dans certaines zones, le fourrage reste difficile à trouver et les animaux maigrissent. Certains éleveurs sont même obligés de décapitaliser en vendant une partie de leurs bêtes. La paille est un bon moyen de combler le manque mais sans complémentation, les bêtes ne peuvent pas atteindre leur production maximale. Il faut acheter de l'aliment, ce qui ajoute une charge supplémentaire pour les éleveurs. Le nécessaire a été fait pour que la procédure calamités soit accélérée, que les premières aides soient versées dès septembre aux éleveurs qui pourront y accéder. Les soutiens du Conseil Régional et du Conseil général ont été sollicités, reste à voir quelles sommes seront disponibles et dans quelles conditions. L'Yonne fournit également environ 12 000 tonnes de paille à la Saône et Loire, ainsi qu'à d'autres départements comme la Loire, l'Orne, le Cantal et la Creuse. Ce sont en tout plus de 16 000 tonnes qui sont mobilisées pour les autres départements.

Cette réunion conviviale a permis de renforcer le réseau des FDSEA et de démontrer que les agriculteurs répondent toujours présents pour être solidaires.

CLARISSE BACHELAY, DIRECTRICE FDSEA 89
ANNE-LISE GARCIA, ANIMATRICE FDSEA 89

Sécheresse

Aggravation de la situation dans la Nièvre

Le ministre de l'Agriculture a pris le 12 juillet un arrêté reconnaissant à la Nièvre le caractère de calamités agricoles en raison de la sécheresse. La FDSEA a convoqué un bureau restreint exceptionnel le vendredi 15 juillet à Limon pour évoquer l'aggravation exceptionnelle de cette sécheresse dans le département.

En effet contrairement à beaucoup d'autres régions, la région Centre et en particulier la Nièvre n'a pas bénéficié des quelques pluies d'orage fin juin et début juillet pour atténuer la sécheresse…. Des paillassons sont désormais maintenant sur toute la Nièvre et il faudra attendre l'automne pour entrevoir une amélioration (si la pluie revient !…) Face à cette situation il faut noter quelques points positifs : les céréaliers nivernais jouent la solidarité, à quelques exceptions près, et des milliers de tonnes de paille sont cédés et quelquefois gratuitement aux éleveurs en détresse. La Nièvre n'a pas eu recours à l'interdiction de broyage des pailles et la FDSEA se félicite de l'élan de solidarité sans interdiction préfectorale qui n'aurait rien apporté de plus sinon créer des tensions supplémentaires entre producteurs. Le second point positif concerne le dossier calamités Nièvre élaboré par l'administration avec l'appui important de la FDSEA qui a accompagné la DDT sur trois missions essentielles pour obtenir cette décision ministérielle. La FDSEA remercie le Préfet et ses services pour la constitution de ce dossier. Il restera a engager avec les équipes FDSEA locales une saisie massive des déclarations Télécam réalisée sur internet. Il faut rappeler que la déclaration papier (qui était généralement la règle pour les dernières calamités, 2005 etc…) est trop longue à mettre en œuvre. La FDSEA, la chambre d'agriculture et les principales OPA (Groupama, Crédit Agricole, Sicafome) apporteront leur concours pour réussir ces déclarations dans les meilleurs conditions pour un paiement d'un acompte aux sinistrés à partir du 15 septembre (voir article Terre de Bourgogne du vendredi 15 juillet). Une fois encore les équipes FDSEA-JA se mobilisent. Le bureau de la FDSEA les remercie pour leur dévouement.

Sur le volet grandes cultures les conditions météo n'ont pas perturbé la récolte des orges, blé, colza… .Les rendements sont très variables et ne permettront pas de dégager chez les producteurs des résultats satisfaisants. Néanmoins il semble que l'on ait évité le pire.

Au chapitre des inquiétudes et des revendications le bureau constate que le prix rendu de paille est important et que les charges pèsent très lourd sur les trésoreries déjà catastrophiques. Le Bureau demande d'urgence des mesures pour palier ces surcoûts. L'heure est à sauver les cheptels qui doivent être affouragés dès maintenant sur tout le département. Avec un approvisionnement dans les départements voisins, Cher, Loiret, Seine et Marne, Yonne c'est un véritable défilé de camions qui descend sur la zone d'élevage de la Nièvre.

La question des restrictions d'eau est aussi à la une des préoccupations des agriculteurs qu'ils soient éleveurs ou céréaliers irrigants. La FDSEA rappelle la nécessité de sauver les exploitations. Par ailleurs la crise de l'élevage avec des difficultés de commercialisation s'aggrave. Il faut de la trésorerie et le bureau continue de demander l'année blanche pour tous les éleveurs et une anticipation de paiement des aides (en particulier la prime vache allaitante). Au niveau contrôle administratif le bureau demande la plus grande indulgence concernant le respect des règles agro-environnementales. L'heure n'est pas au verdissement sans limite insupportable pour les exploitants. Rappelons que l'économie agricole nivernaise est en grand danger et que toute action visant à l'affaiblir constituera pour les responsables FDSEA une provocation. **FDSEA58**

Quotas laitiers

Attribution de références laitières supplémentaires dans l'Yonne

La campagne laitière 2011/2012 est marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation dans la gestion des quotas laitiers. C'est dorénavant la Conférence du bassin laitier Grand Est qui se prononcera sur les attributions de références laitières supplémentaires

Les producteurs qui souhaitent obtenir des références laitières supplémentaires doivent en faire la demande en complétant l'imprimé prévu à cet effet :

• **Pour un supplément *«livraisons»* ou *«laiterie»***, le formulaire de demande est disponible auprès des laiteries et à la DDT. Il peut être également téléchargé sur le site de la DDT (http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr/ - rubrique agriculteurs - quotas laitiers). La demande de référence supplémentaire vous permettra de solliciter une attribution au titre des Jeunes Agriculteurs, du 1% linéaire et du solde de la réserve du bassin Grand Est

• **Pour un supplément *«Vente directe»***, la réserve vente directe continue à être gérée au niveau du département et les imprimés sont à retirer à la DDT de votre département.

Conditions d'éligibilité de la demande

Le respect des normes communautaires en matière de gestion des effluents d'élevage devra être effectif pour pouvoir bénéficier d'un complément de références laitières.

Les exploitants individuels et les associés dans une société âgés de **plus de 62 ans** ne peuvent pas bénéficier d'une attribution.

Pour prétendre à une attribution, le taux d'utilisation du quota, calculé sur la moyenne des deux dernières campagnes, doit être supérieur ou égal à 90%.

Informations complémentaires

Attention, le tableau des unités **de main d'œuvre présentes sur l'exploitation au 01/04/2011 doit être correctement rempli et accompagné des justificatifs appropriés.** Ces éléments sont indispensables pour déterminer l'attribution. Sans ces données, votre demande ne pourra être traitée. Toute demande d'attribution reconnue éligible permettra d'obtenir au minimum 5 000 litres (issus des 1% et du solde de la réserve bassin).

Les demandes déposées par des jeunes, candidats à l'installation, dont le dossier aura été agréé par la CDOA postérieurement au 30/09/2011 seront reportés sur la campagne laitière 2012-2013. Ils ne pourront donc compter sur aucune attribution au titre de la catégorie Jeune Agriculteur sur la campagne 2011-2012.

Les jeunes agriculteurs âgés de moins de 40 ans au jour de leur installation, installés avec ou sans le bénéfice des aides au cours de la campagne 2010-2011, sont invités à déposer un dossier dans le même délai pour pouvoir prétendre à une attribution supplémentaire de 10 000 litres ou 5 000 litres.

Ces formulaires de demande sont à déposer à la DDT **au plus tard le 31 août 2011 délai de rigueur. Toute demande reçue après cette date sera rejetée.**

Il est vivement recommandé de ne pas anticiper de production supplémentaire, tant qu'aucune attribution n'a été notifiée

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la DDT au 03 86 40 19 23 ou 03 86 40 19 22

SERVICE ECONOMIE AGRICOLE DDT 89

La campagne laitière 2011/2012 est marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation bassin laitier Grand Est qui se prononcera sur les attributions de références laitières supplémentaires.

Attributions de références laitières supplémentaires pour la Côte d'Or

La campagne laitière 2011/2012 est marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation dans la gestion des quotas laitiers. C'est dorénavant la Conférence du bassin laitier Grand Est qui se prononcera sur les attributions de références laitières supplémentaires

Les producteurs qui souhaitent obtenir des références laitières supplémentaires doivent en faire la demande en complétant l'imprimé prévu à cet effet :

• pour un supplément «livraisons» ou «laiterie», le formulaire de demande est disponible auprès des laiteries et à la DDT. Il peut être également téléchargé sur le site de la DDT (http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/ - rubrique agriculture – quotas laitiers), La demande de référence supplémentaire vous permettra de solliciter une attribution au titre des JA, du 1% linéaire et du solde de la réserve du bassin Grand Est.

• pour un supplément «vente directe», la réserve vente directe continue à être gérée au niveau du département et les imprimés sont à retirer à la DDT de votre Département.

Conditions d'éligibilité de la demande

Le respect des normes communautaires en matière de gestion des effluents d'élevage devra être effectif pour pouvoir bénéficier d'un complément de références laitières.

Les exploitants individuels et les associés dans une société âgés de plus de 62 ans ne peuvent pas bénéficier d'une attribution.

Pour prétendre à une attribution, le taux d'utilisation du quota, calculé sur la moyenne des deux dernières campagnes, doit être supérieur ou égal à 90%.

Informations complémentaires

Attention, le tableau des unités de main d'œuvre présentes sur l'exploitation au 01/04/2011 doit être correctement rempli et accompagné des justificatifs appropriés. Ces éléments sont indispensables pour déterminer l'attribution. Sans ces données, votre demande ne pourra être traitée.

Toute demande d'attribution reconnue éligible permettra d'obtenir au minimum 5 000 litres (issus des 1% et du solde de la réserve bassin).

Les demandes déposées par des jeunes, candidats à l'installation, dont le dossier aura été agréé par la CDOA postérieurement au 30/09/2011 seront reportés sur la campagne laitière 2012-2013. Ils ne pourront donc compter sur aucune attribution au titre de la catégorie JA sur la campagne 2011-2012.

Les jeunes agriculteurs âgés de moins de 40 ans au jour de leur installation, installés avec ou sans le bénéfice des aides au cours de la campagne 2010-2011, sont invités à déposer un dossier dans le même délai pour pouvoir prétendre à une attribution supplémentaire de 10 000 litres ou 5 000 litres.

Ces formulaires de demande sont à déposer à la DDT au plus tard le 31 août 2011 délai de rigueur. Toute demande reçue après cette date sera rejetée.

Contact : Quentin Tournier / quentin.tournier@cote-dor.gouv.fr / Tél. 03 80 68 30 85.

COMMUNIQUÉ DDT 21

Rendez-vous

Nièvre

Moulins-Engilbert Foire-Concours aux culards le 29 juillet

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise une foire-concours aux culards, le vendredi **29 juillet**, en collaboration avec le marché au cadran. L'événement est ouvert uniquement aux génisses et boeufs de plus de 12 mois. Concours de 6h30 à 8h, ventre au cadran à partir de 8h30. Date limite d'inscription: 22 juillet à la SICAFOME au 03 86 84 28 75.

Moulins-Engilbert Foire-concours aux ovins reproducteurs le 2 août

La foire-concours aux ovins reproducteurs, organisée par le Comité des foires de Moulins-Engilbert, se déroulera le mardi **2 août** sur le champ de foire, sous abri. Concours à 8h30. Renseignements et inscriptions: Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

Luzy Foire-concours aux ovins reproducteurs le 5 août

La foire-concours aux ovins reproducteurs de Lusy se déroulera le vendredi **5 août** sur la place du champ de foire, à partir de 8h00. De nombreux animaux génotypés de haute valeurs génétique seront exposés par les sélectionneurs de la région sud-Morvan. Renseignements et inscriptions: 03 86 30 23 04.

Corbigny Championnat de France de tonte les 6 et 7 août

Le concours national de tonte de moutons aura lieu, cette année, à Corbigny, au marché au cadran, les 6 et 7 août. Organisé par les JA de Corbigny en partenariat avec l'Association des tondeurs de moutons, l'événement verra se greffer d'autres manifestations telles que la traditionnelle foire-concours aux bovins et ovins. Programme: - vendredi 5 août: Speed Shear avec soirée moules frites et concert au bistrot de la gare. -Samedi 6 août: 9h, début des épreuves éliminatoires toutes catégories; repas et soirée animée par l' « Hawaï club ». - Dimanche 7 août: matin, demi-finales; après-midi, finales et remise des prix; repas et soirée rock n'roll avec « The Doc ». Inscriptions et renseignements: Philippe Marchand au 03 86 37 29 80 ou au 06 15 69 66 34 ou mail: marphil71@orange.fr, ou Christophe Hetroy au 03 86 20 03 57 ou au 06 83 01 47 47 ou mail: christophe.hetroy@nordnet.fr.

Corbigny Foire-concours le 13 août

Gilles Lorré, le président du Comité de foire de Corbigny, annonce la prochaine foire-concours annuelle qui se déroulera le samedi **13 août**. Ce sera la 58è édition. La réception des animaux se fera de 6h à 8h sur le champ de foire et les opérations de jury de 9h à 10h30. Le palmarès et les prix seront remis à partir de 10h45. La foire-concours sera ouverte aux bovins et aux ovins. Pour les premiers, le concours comporte 17 catégories réparties selon lâge, le sexe, et le caractère culard ou non culard des animaux. Les bovins autres que charolais font l'objet d'un classement particulier. Le concours ovins est ouvert aux béliers de l'année pour les races charollaise, Texel, Rouge de l'Ouest, Suffolk et autres. Tous les animaux présentés doivent être dûment identifiés et répondre aux normes sanitaires et prophylactiques en vigueur. Inscriptions: 9 euros par bovin et 3 euros par ovin jusqu'au 9 août au soir à la SICAGEMAC au 03 86 20 00 37. De plus, durant toute la journée, cette manifestation régionale proposera de multiples animations: dégustation de grillades, présentation de chevaux et poneys, exposition de matériel, information sur les pratiques d'élevage, ferrage de chevaux, vitrine avicole, brocante, vide-grenier... Contact: Gilles Lorré au 03 86 22 43 91.

Decize Foire nationale aux reproducteurs ovins le 16 août

La 34è foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi **16 août** de 8h30 à 13 heures sur la promenade des halles de Decize. Chaque année, 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise ainsi le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des futurs reproducteurs (parmi les races Mouton charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise) s'effectuera auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel, garantissant ainsi les conditions sanitaires au niveau Brucellose, visna maëdi et tremblante. Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Renseignements au 03 86 93 04 07.

Côte d'Or

Charolais-charollais Les dates à retenir

Les 19, 20 et 21 août se déroulera la fête du Charolais à Saulieu. La vente de béliers charollais d'Arnay-le-Duc se déroulera quant à elle le 26 août.



«Fleurissons nos paysages»

Des fleurs pour améliorer l'image du métier

Plusieurs agriculteurs côte d'oriens ont répondu favorablement à l'appel à candidature lancé par la Chambre d'agriculture au mois de janvier.



Opération particulièrement réussie chez Philippe Arbelot à Riel-les-Eaux, dans le Châtillonnais.

Afin de promouvoir l'image du métier d'agriculteur, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a lancé l'opération «Fleurissons nos paysages». *«Nous voulons encourager les agriculteurs à implanter des jachères fleuries sur une portion de leur surfaces en jachères»* explique Jérôme Chabot, responsable de l'opération. Avec le partenariat des organismes stockeurs (Dijon Céréales, 110 Bourgogne, Etablissements Bresson, Leguy SA) et du Crédit Agricole, le projet a pris forme au début du printemps. Plusieurs agriculteurs ont répondu favorablement à l'appel à candidature lancé dans «Chambr'info» du mois de janvier. *«La motivation des agriculteurs a été présente, dommage que les conditions météo de l'année n'ont pas été propices aux jachères fleuries, tout comme aux cultures»* ajoute Jérôme Chabot.

«Pourquoi pas?»

Philippe Arbelot, exploitant à Riel-les-Eaux dans le Châtillonnais, fait partie de ces agriculteurs. Deux jachères de 30 et 50 ares ont été semées en fleurs. La première à proximité des poulaillers de l'exploitation, *«dans le but de rehausser l'image de marque des bâtiments d'élevage qui n'est pas forcément bonne»*. L'autre jachère fleurie se trouve à proximité d'une baignade. *«J'ai un plan d'épandage et je n'ai pas le droit de mettre du fumier en bordure de route. J'ai une jachère, alors pourquoi pas y semer des fleurs?»* commente Philippe Arbelot.

Aides des coopératives

D'un point de vue économique, l'agriculteur de Riel-les-Eaux ne gagne pas d'argent mais les DPU sont activés au même titre qu'une jachère ou qu'une autre culture. *«Autant faire des fleurs qu'une jachère classique»* ajoute l'agriculteur, *«beaucoup de personnes viennent cueillir des bouquets, c'est très bénéfique pour l'image du métier et cela reste des petites surfaces»*. D'un point de vue technique, l'agriculteur travaille le sol comme une autre culture. *«Il faut environ 4 à 5 kg de semences par hectare pour un prix de 25€ le kg»* précise Philippe Arbelot qui a bénéficié d'une aide des coopératives agricoles à hauteur de 25%.

Utile à la périphérie des villes

Christophe Monot, agriculteur à Marsannay-le-Bois au nord de Dijon, a également participé à l'opération. *«Il est important de nouer et entretenir le contact avec la population, surtout en périphérie des villes»* signale Christophe Monot. *«Des gens viennent régulièrement cueillir des fleurs, certaines personnes s'en servent pour la messe du dimanche !»* ajoute l'agriculteur qui a semé plusieurs petites jachères dont la surface totale est d'environ un hectare.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur…

Les DPU sont activés

Concernant la déclaration Pac, la jachère fleurie, avec la jachère faune sauvage et la jachère mellifère, est une des jachères spécifiques autorisées en gel volontaire annuel. Elle peut également fournir une part des Surfaces équivalent topographique (SET).

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Moutarde de Bourgogne

De la moutarde proche des 30q/ha ?

Les échos des 1000 premiers hectares de moutarde sont plutôt bons, voire très bons dans certains endroits. Plusieurs parcelles approcheraient, voire dépasseraient, les 30q/ha.



Près de 5 400 hectares de moutarde sont actuellement récoltés dans la région (80% sont en Côte d'Or).

La récolte de moutarde bat actuellement son plein en Côte d'Or et dans les départements limitrophes. Les résultats enregistrés la semaine dernière dans la plaine dijonnaise, le secteur le plus propice aux bons rendements, sont très encourageants. Jérôme Cadet, le président de l'APGMB (association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne) était satisfait : *«Avec la sécheresse, on était très loin d'imaginer une bonne récolte. Des comptages avaient été réalisés : certes, il y avait beaucoup de siliques, beaucoup de grains au mètre carré... Mais on craignait fortement que les grains soient petits. Heureusement, ce n'est pas le cas»*. Les rendements sont donc au rendez-vous. Une parcelle de la plaine dijonnaise a même atteint 32q/ha il y a quelques jours. Le président de l'APGMB savait que la moutarde avait le potentiel génétique d'arriver à ce stade : *«C'est le cas dans les champs d'essais, en expérimentation et en sélection. En grandeur nature, dans les champs, il est beaucoup plus compliqué d'atteindre ces rendements»*. *Jérôme Cadet tient à préciser que cela reste «anecdotique» car très peu de parcelles ont atteint un tel niveau de rendement. «Certaines ne font que 13q/ha alors il faut relativiser, c'est une année correcte pour l'instant»* conclut le président de l'association.

989€/tonne en 2012

A Varanges, dans le canton de Genlis, Bernard Gevrey est un de ces agriculteurs agréablement surpris par la récolte de moutarde. Après 21q/h de moyenne en 2009, 22q/ha en 2010, l'année 2011 a toutes les chances de confirmer la hausse des deux dernières années. Plusieurs parcelles approchent les 30q/ha. «*Les bonnes terres donnent de bonnes surprises, les pluies du mois de juin ont favorisé le PMG. C'est vrai dans les autres cultures et notamment en blé. Une année normale, le PS se situe entre 75 et 80. Là, on arrive à 86, je n'ai jamais vu ça»* commente l'agriculteur. Celui-ci se souvient de ses toutes premières récoltes de moutarde : *«C'était il y a une vingtaine d'années. Nous en avions planté cinq ou six hectares pour essayer. Les variétés et les rendements n'étaient pas ce qu'il sont aujourd'hui»*. Bernard Gevrey avait cessé cette culture quelques années plus tard, avant de la reprendre en 2009, à l'occasion du nouvel envol de la moutarde en Bourgogne. Bon nombre d'anciens betteraviers s'étaient alors laissé tenter. Aujourd'hui, ils ne semblent pas le regretter. En ce qui concerne les prix, la tonne vaut 770€ cette année et vaudra 989€ en 2012. Seuls petits bémols pour la filière : la demande des industriels devrait légèrement fléchir l'an prochain et le coefficient de calcul du prix de la moutarde, indexé sur le matif du colza, a été récemment revu à la baisse (malgré la prochaine augmentation de 2012).

AURÉLIEN GENEST



Plusieurs parcelles du département approchent des niveaux jamais atteints.

La Chablisienne

« Rester prudent tout en étant ambitieux ! »

Après la «tempête» 2009, l'année 2010 aura été celle de la reprise pour la coopérative viticole la Chablisienne qui, outre un chiffre d'affaires en hausse, a multiplié les investissements au cours du dernier exercice



Damien Leclerc et Jean-Luc Balacey, directeur et président de la coopérative *La Chablisienne.*

Rester prudent tout en étant ambitieux…» Pour le directeur de la coopérative, Damien Leclerc, si l'exercice 2010 a été celui «de la reprise progressive, avec un retour à la croissance significatif », pas question pour autant, en dépit de chiffres encourageants, d'oublier la «tempête» traversée. D'autant que la situation reste préoccupante au regard du système monétaire international particulièrement malmené ces derniers mois.

Révélateur de la bonne santé de l'entreprise : le chiffre d'affaires 2010, en hausse de plus de 16% par rapport à l'année précédente, avec 42,5 millions d'euros. Soit en volumes commercialisés, l'équivalent de 7,85 millions de bouteilles. En augmentation de près de 33%, comparé à 2009. Des chiffres confortés par ceux du premier semestre 2011. A l'exception du secteur *«Traditionnel»*, en retrait de 1%, les autres réseaux ont tous connu en 2010, une évolution positive de leur CA. La palme revenant à l'activité négoce (+ 25,23%) et export (+ 22,96%). Aujourd'hui, *La Chablisienne* exporte plus de 50% de sa production dans près de 70 pays. Avec dans le trio de tête : le Royaume Uni, la Belgique et les Pays-Bas.

L'année 2010 aura été marquée également par des investissements de plus de 2,2 millions d'€. Outre l'ouverture du nouveau caveau de vente à Chablis et du parc logistique *«Parcolog»* à Beaune, une nouvelle cuverie a été installée sur le site Chablisien. La coopérative développant par ailleurs, un projet de rapprochement avec la cave Beaunoise *«des Hautes Côtes»*, ainsi qu'une association à la marque *«Vignerons en développement durable»*. S'inscrivant ainsi dans une démarche *«verte»* en phase avec les exigences du Grenelle de l'environnement.

DOMINIQUE BERNERD



Inauguré il y a tout juste un an, le nouveau caveau a répondu à toutes les attentes en terme de résultats économiques.

• Co-produits, matière 1ère
• Luzerne
• Drèche de blé
• Aliment gluten de blé
• Pulpe de pommes de terre
• Pulpe de betterave
• Corn gluten feed
• Tourteaux divers
• Aliments liquides

COMPERAT
Père & Fils
CO-PRODUITS
9, Rue du Vaux de Nangis
89290 Quenne
Fixe 03 86 34 20 81- Port. 06 13 75 38 19
Email: contact@comperat.fr

▶ **Interview**

Damien Leclerc, directeur de La Chablisienne

■ **TdB : A quoi attribuez-vous cette hausse significative du chiffre d'affaires de la coopérative en 2010 ?**
Damien Leclerc : *«très exposés à l'export, nous avons été beaucoup plus sensibles à la violence du phénomène de la crise économique de 2009. A l'inverse, ces marchés et ces pays étant plus réactifs dans les deux sens, ce qui nous avait défavorisé il y a 2 ans, nous a favorisé l'an passé.»*

■ **Une tendance qui se perpétue aujourd'hui ?**
«Si la croissance des 6 premiers mois se confirmait sur toute l'année 2011, nous retrouverions les chiffres 2008, ce qui serait assez exceptionnel.»

■ **Diriez-vous pour autant que la crise est derrière vous ?**
«Je reste excessivement prudent, dans le sens, où, effectivement, si la crise peut paraître être derrière nous, les fondamentaux politiques n'ont pas été traités et cela ne nous rassure pas. Le problème de la dette des Etats reste entier. Les personnes qui nous expliquent à longueur d'année qu'on ne sait pas travailler, cultivent un déficit chronique depuis 30 ans et finalement achètent la paix sociale à crédit, mais à un moment, il va bien falloir payer ! Pour ce qui est de la crise, je dirai qu'on a passé une grosse tempête, le temps reste incertain, en revanche, on est peut-être un peu plus profilé pour évoluer demain dans le gros temps, l'expérience aidant !»

■ **En matière de vente au détail, le nouveau caveau a-t-il répondu à vos attentes ?**
«Oui, ça marche super bien ! Là aussi, on est face à une évolution des marchés. Les gens souhaitent un retour à l'authenticité, à consommer plus près des producteurs. Il est clair que notre nouvel outil nous a beaucoup aidé en ce sens. La tendance se confirme d'ailleurs cette année, avec une croissance déroutante ! Des locaux ouverts 363 jours par an, un accueil performant, la possibilité de déguster la gamme complète, du Petit Chablis au Château Grenouille…, au final, un bel outil qui correspond bien aux valeurs de la marque La Chablisienne : la qualité, le respect et la sobriété».

■ **Quels sont aujourd'hui les grands axes de développement à l'export pour la Chablisienne ?**
«L'export concerne aujourd'hui près de 52% de notre production. Si depuis la crise, les marchés sur les Etats-Unis et le Royaume Uni se sont un peu tassé, l'heure est à la diversification. Nous sommes désormais plus présents sur le marché Nord Américain, avec un bureau à Montréal. Nous venons également, avec Blasons de Bourgogne, d'en ouvrir un à Shenzhen, en Chine. Dans ce pays, comme dans tous les autres pays émergeants, la promesse est là. Reste à savoir combien de temps il faudra attendre pour que cette promesse devienne réalité !»

■ **2010 aura aussi été marqué par un projet de rapprochement avec la cave Beaunoise des « *Hautes Côtes* », dernière cave coopérative de Côte d'Or**
«Au-delà de l'image du mariage entre le Chardonnay et le Pinot noir, les deux cépages emblématiques de la Bourgogne, ce rapprochement s'inscrit dans le pari de l'avenir et d'exister demain. Avec une complémentarité indéniable au niveau des produits, des économies d'échelle au niveau des organisations, tout en préservant l'état d'esprit de la coopération. C'est aussi une façon de rappeler qu'on est avant tout bourguignons et qu'au final, on imagine créer un ensemble cohérent, qualitatif, homogène, avec à terme 2.000 ha de vignes, un peu plus de 50 millions d'€ de CA, une centaine de salariés… Pas de concurrence entre nous, que de la complémentarité ! Et ça doit pouvoir créer de la valeur.»

■ **Les viticulteurs du Chablisien vont-ils réellement quitter l'interprofession Bourguignonne, comme ils en ont émis le souhait ?**
«Le temps est un peu à l'accalmie. Si on se tourne vers Beaune, ce n'est pas pour prôner le démantèlement du BIVB. Ce que l'on demande, c'est une évolution de son fonctionnement, qui aujourd'hui, est resté dans une gouvernance bipolaire, vieille de 40 ans, avec une parité entre le négoce et la production. Sauf que je pense que le négoce ne représente plus tout à fait ce qu'il pouvait peser à l'époque. L'exemple de « Blasons de Bourgogne » reflète bien un certain archaïsme en la matière : 20% de la production bourguignonne et de la mise en marché, mais inexistant aux yeux de l'interprofession ! Traiter en assemblée générale les Chablisiens « d'enfants gâtés du vignoble bourguignon », le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est tout sauf consensuel et constructif !... Je demeure optimiste, Chablis restera sans doute au sein du BIVB, mais en face, il faudra accepter à un moment de se remettre en question… Tout a bougé ! Nous vivons une période de remise en question, de mutation à tous niveaux, la société change, pourquoi le BIVB resterait-il ad éternam une institution taillée dans le marbre ? Pour moi, c'est quelque chose qui doit légitimement évoluer et surtout, être à l'image de ce qu'est la filière aujourd'hui, en terme de mise en marché. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Nous restons bourguignons et très attachés à la Bourgogne viticole !»

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MX 120 5000 h année 2000 tbé
✆ **06 08 67 61 32**

21 - VENDS tracteur NH TS 125 A, année 2004, 4 000 h, équipé chargeur Stool F 30, prix: 29 000 euros HT (réf. 290G)
✆ **03 80 91 22 90 HR**

38 - Vds tracteur Fendt 105S turbomatiq 70 cv, 9300 h, 1ere main, cabine arceau sécurité bon état, prix : 5000 euros.
✆ **06 88 45 47 46**

42 - Cherche tracteur Deutz D 30 ou D 25 ou porte outil Deutz année 1960 à 1975.
✆ **04 77 58 04 48**

58 - Vds tracteur John Deere 6110, CV 85, 2 500 h., année 1999 avec fourche 640 et tous ses accessoires, état neuf. (réf. 290D)
✆ **06 80 31 71 55**

69 - Tract enj. Loiseau 501D860 65 CV 1982 3100 H. pulv. canon BE 6000 euros.
✆ **04 74 66 84 02**
ou 06 87 98 58 19

73 - Vds tracteur MF821 ess CG tbé collection autres 1200 euros à débattre.
✆ **04 50 44 57 08**

89 - VENDS tracteurs en état : 2 IH624, 2 SOM40, 1 Fordson, 2 MF 65, 1 Guldner, 2 Vendeuvre (réf. 2912)
✆ **06 32 76 66 81**

Travail sol

01 - Vds cause retraite charrue Gregoire Besson 5 corps ; herse rotative Agram 3m ; rouleau packer porte court hydraulique lame niveleuse 3m
✆ **06 89 30 59 34**

21 - VENDS Horsch FG 5,70 m. année 2000, 19 dents, herse arrière, prix : 9 000 euros à débattre. (réf. 2910)
✆ **06 71 66 86 65**
ou 06 61 84 91 71

21 - VENDS combiné Lemken 7 300 Amazone AD 303, - pulvé. Hardi, 1 200 l., 15 m., brabant Naud 4 socs non stop, distributeur engrais Amazone 1500, 15 m. + lève sacs. (réf. 29VB1)
✆ **06 82 04 21 46**

26 - vds vibroflex kongskilde 13 dents 3,20 m 800 euros
✆ **0610691220**

38 - Vends herse rotative 2m50, prix à débattre.
✆ **06 28 34 04 73**
ou 04 76 36 62 66

38 - Vds rouleau marque Gourdin 2,50 m trainé ou porté, matériel lourd, robuste et en bon état, remisé à l'abri : 1500 euros à débattre 38 Moirans.
✆ **06 86 80 03 27**

69 - Vds charrues Vogel et Noot 3 socs NSH 2005 TBE, Huard 3 socs sans sécuritée refait à neuf 900 euros - Semoir à grains Sulky 17 rangs 750 euros.
✆ **06 85 87 37 29**

89 - VENDS herse rotative 3 m., bon état. (réf. 2913)
✆ **06 80 60 99 06**

Récolte

01 - VDS rotative 3m rel ar semoir céréales sabots 21 benne bt lève sac semoir engrais vibro
✆ **03 85 31 51 93**

21 - Achète MB et presses moyenne densité, Claas, John Deere, New Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, Renault (réf. 290F)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - vds faucheuse à doigts mobile superior en tres bon etat bas prix
✆ **04 75 71 42 17 hr**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 rouleaux ou barettes ensil. NH 1905 2205 claas 685 690
✆ **06 23 19 33 18**

57 - Vds MB JD 935, bon état, révisée.
✆ **03 87 91 20 04 HR**

67 - Vds ou achéte moissonneuse batteuse Claas Compact 25 pour piéces.
✆ **06 83 29 96 67**

70 - Achète Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds rotative 4 assiettes, sans verrins 550 euros ou avec verrins 700 euros.
✆ **03 85 84 55 54**

Arbo-viti

38 - Vds laveuse à noix 3 m diam. 800 tromelle noix vertes jets pression + 2 bacs déchets.
✆ **06 88 56 16 05**

Epandage

21 - VENDS épandeur à fumier Krone, BE. (réf. 290B)
✆ **06 07 77 00 13**

89 - VENDS cause retraite épandeur à fumier Duchêne 7.5 T., 3 hérissons Haur basculant porte, 4 500 euros (réf. 2802)
✆ **03 86 81 57 42**

Irrigation

38 - Vds tuyaux d'irrigation plimoute pour vergers et maraîchage tuyau Diam. 32 long. 39 m avec 4 supports et 4 jets, tuyau diam. 40 long 24 m avec 4 supports et 4 jets, tuyau diam. 50 long 6 m départ ligne, 1 support jet départ ligne, TBE 160 euros l'ensemble.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

Cave

69 - Vds cuve PM - Sertisseuse - Bac et pompe à vendanges.
✆ **06 07 68 91 07**

69 - Vds 4 foudres ciment époxy 27 Hl. faire offre - Laisser message.
✆ **06 08 05 78 80**

69 - Climatiseur cave Ciat 2004 1750 W. TBE 1600 euros - Pompe à décuver égrettier BE - Tuyauterie neuve 500 euros - Lits vend. fer Mat. Pol 6x1 PL 80 cm 20 euros 4 superposés 35 euros l'unité.
✆ **04 74 66 84 02**

69 - Cause retraite, vend pompe vendanges inox TB état - Cloche anti coups Belier - 12 mètres tuyaux.
✆ **04 74 04 36 32**

71 - Cause cessation activité, vds matériel vini-viticole (cuves, fûts, tracteur équipé, bennes).
✆ **06 75 58 50 26**

Agri. divers

01 - Vds charrue Huard QR65T + broyeur Law ; pailleuse portée Jeulin ; herse rotative Kuhn 3m50 rouleau packer
✆ **04 74 25 45 63**

07 - Vend épandeur à fumier Roche très bon état, machine à traire Gascogne Meiotte
✆ **06 15 51 58 89**
ou 04 75 37 27 94

07 - Vds génératrice 40KVA herse rotative Lely 2,5m jumelage Molcon 13X28 matériel poulailler label
✆ **04 75 06 85 88 HR**

18 - Vends MB NH 1545, 4,60 m, broyeur ; cover crop, 32 d Souchu Pinet ; John Deere 4350, 8.000 h ; rouleau + cultivateur.
✆ **02 48 25 47 18**

18 - Vends pulvé traîné Berthoud, 24 m, DPE, CT ok ; local phyto, 15 m², ; épandeur d'engrais, 24 m, renove.
✆ **06 59 24 36 23**

21 - VENDS semoir Kuhn SD, 4 000 F, année 2009, roues 750, BP, antilimace, très bon état. (réf. 2901)
✆ **06 08 37 87 42**

25 - Achéte javeleuse, lieuse, batteuse, anciennes rouloeau en fer, charrues anciens.
✆ **06 65 03 59 63**

26 - Vds remorque élévatrice gv46 DEVES monocoque + semoir KUHN planter 2.5 rangs micro tbe
✆ **06 80 67 81 64**

38 - Vend vibroculteur, petite herse, charrue 1/4 tour, monte-botte attelage côté char, horloge Comtoise, jument 2 ans 1/2 ar.
✆ **06 88 34 30 61**

38 - A V. tank à lait packo cap. 1000 l mat. + transfert Alpha tronçonneuse Husqwarna 61 rem. bétaillère 500 kg jp.
✆ **04 76 36 05 16 HR**

38 - Vds lève palette portée arrière 3 points charge utile 2 t hauteur 4,10 m TBE motofaucheuse tuiles creuses.
✆ **04 76 36 42 31**
ou 06 72 71 74 29

42 - Vds bétaillère DMS 5m x 2m30 coté alu.- fond bois + alu. - état neuf. Poss. livraison.
✆ **04 77 24 01 99**

58 - VENDS presse Vicon Greanland 120, 5 000 euros, - tracteur Fiat, 4 000 euros, MB M 133 NH, 3 000 euros (réf. 2903)
✆ **03 86 20 61 21**

70 - VDS Ford 60cv + Fourche, Bennes 6, 8 et 10T, Ventilateurs, Vis, Cellules à grains, Décompacteur 2 dts, Cover-crop 28 et 32 dq, Trieur séparateur, Vis à chariot 125 et 250, Vis en auge, Rouleau hydraulique 6m, Bonnel 13 dents, Ensileuse 1 rg + Distributrice.
✆ **03 84 70 12 38**

71 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

84 - 30-Vds covercrops 20-22-24-36 dis., décompacteur 6 d. Durou, rotavator 2,55-1,30, chisels, épand. eng. dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoir 2,5-3-4 m
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS bloc broyeur concasseur à grain et autre Law, petit modèle, triphasé. (réf. 2907)
✆ **03 86 66 33 72**

89 - VENDS vis à grain Denis de 8 mètres en 4 - 5 et 3 m, diam. 10 cm. (réf. 2908)
✆ **03 86 66 33 72**

Élevage

01 - Vds évacuateur à fumier Miro rampe fixe 7m différents abreuvoirs
✆ **04 74 30 50 64**

01 - Vds évacuateur à fumier Miro rampe fixe 7m différents abreuvoirs
✆ **04 74 30 50 64**

38 - Vds barrières de salle de traite 8 places : 80 euros.
✆ **04 74 28 91 64**

Véhicule

Utilitaire

21 - Cause décès ,VENDS kangoo 1.2 16 v, neuf, 5 000kms, tva récupérable 8 800 euros TTC (réf. 2805)
✆ **06 73 68 78 70**

38 - Vends camion bétaillère Renault S.170 Turbo PTC : 14 T500, bon état.
✆ **06 80 22 12 91**

69 - Vds Cam bétail VL Biod an 95 192000 km et 308D an 91 254000 km Mercédes.
✆ **06 84 75 05 25**

69 - Kangoo DCI 70 cv., CTTE, 2006, attelage, galerie, révisé, distribution OK, garage.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

58 - Vds C3 HDI confort, 13 000 kms, 03/2010, garantie 03/2012, 1ère main, cause décès, 12 500 euros (réf. 2905)
✆ **03 86 84 24 51**
ou bureau 03 86 84 33 38

69 - Vends Laguna 3 Expression DCI 150 20000 kms 03/12/07 très bon état 15500 euros.
✆ **06 03 62 88 41**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin balles rondes récolte 2011
✆ **04 74 52 94 72 hr**

21 - VENDS sciure de bois destination paillage départ dep 21, prix : 50 euros/tonne. (réf. 290A)
✆ **03 80 20 22 19**

26 - vds plants de poireaux d'hiver
✆ **06 07 75 04 96**

69 - Agriculteur achète paille bottes rondes. Livraison.
✆ **06 98 09 57 18**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

19 - 19 Vends Foin de montagne.
✆ **06 02 06 69 14**

Propriété

38 - Vds propriété 50 ha seul tenant habitation à rénov., alt. 730 m, région Trièves.
✆ **04 76 93 82 42**

Divers

01 - Stages agricoles rem. à l'étranger pour jeunes 18/30 ans avec formation/expérience agric.
✆ **01 43 15 09 48**

21 - VENDS plaques Béton en T pour stockage grain ou silo à maïs (réf. 290E)
✆ **06 78 75 83 87**

21 - VENDS pneus Michelin 184 R 38 occasion. (réf. 2902)
✆ **06 17 06 24 93**

42 - Vds cuisisnière bois Godin coloris brun an 2006 prix à voir.
✆ **04 78 86 98 81**

67 - Vends tôles ondulées galvanisées, panneaux isolants épaiss. 40 mm long. 6,75 m et 4,70 m, porte de garage basculante Hormann larg. 2,60 m haut. 2,56 m.
✆ **06 12 31 35 82**

69 - Vds Combiplow 31+ état neuf Bungalow 6x2,40 très beau Scie ruban 3 pts Tracteur.
✆ **06 60 62 12 18**

71 - Vends cuve à eau, 10.000 l, acier, 4 roues, frein + éclairage, BE, 2.000 euros.
✆ **06 17 91 33 32**

Location

Autre

38 - Gîtes 6 ou 8 pers. dans le Vercors tous équipé, possi. randos d'ânes «fêtes du Bleu 30 et 31 juillet».
✆ **06 70 29 33 41**

74 - St Gervais LOUE appartement meublé F3 6 personnes, toutes saisons. (réf. 2906)
✆ **06 87 11 96 05**
ou 03 86 75 14 12

88 - Loue gîtes 5/6 personnes T confort libre fin juillet août proche Gérardmer Epinal.
✆ **03 29 65 72 78 HR**

Offre

Emploi

01 - Recherche ouvrier polyvalent de scierie cariste manutention unité lattes
✆ **04 74 38 57 55**

Demande

Emploi

21 - CHERCHE emploi chauffeur tracteur, ferme céréalière, disp. 05/09 au 30/10, dép. 21 - 89 - 71, logé. (réf. 29VB2)
✆ **06 81 15 68 42**

69 - Fils d'agri cherche emploi à mi-temps polyculture élevage, Monts du Lyonnais BTS ACSE.
✆ **06 99 15 29 63**

71 - Jeune homme, ayant grande expérience et étant sérieux et motivé, recherche CDI pour long terme. Si intéressé, contacter le
✆ **06 49 19 05 23**

Offre

Service

01 - Effectue pressage haute densité 120x90 prix 6,50 euros la botte, possibilité de mise en tas + 1,5 euros
✆ **06 61 52 27 99**
ou 06 75 62 69 72

26 - vds laine de verre 8 cm environ 2euros/m2 - abreuvoir Plasson 5 euros , mini-drink 2 euros - chaine Pal 750 euros
✆ **04 75 27 18 83**

Travail à façon

E.T.A. disponible pour
Pressage haute densité
(format : 120/90)
Tous fourrages
travail soigné
Tel. 06 88 34 92 43

Mariage

Rencontre

26 - Femme de couleur 43 ans cherche homme pour relation serieuse de 45 à 60 ans.
✆ **ecrire à L'Agriculture Drômoise BP 216 26002 Valence cedex** (réf 21072011)

38 - Agriculteur 45 ans non fumeur sérieux renc. F. 35 ans à 50 ans gentille simple pour relation sérieuse et durable.
✆ **Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2** (sous la Réf 2941/01)

58 - Céréalier 38 ans, célibataire, physique agréable, RECHERCHE jeune femme 35 ans maxi, féminine, douce et sincère pour relation sérieuse et durable. (réf. 290H)
✆ **06 50 32 10 99**

71 - Agri. 48 ans désire rencontrer agricultrice.
✆ **Ecrire à L'Exploitant Agricole, BP 522, 71010 Mâcon,** réf 637 **qui transmettra**

89 - Agriculteur 20 août 53, non fumeur, motivé, dispo., aider agricultrice travail et vie simple chez elle. (réf. 2904)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Bovin

01 - Vds vache taries + génisses prêtes montbeliarde genet + abe nd des Dombes 01330 Le Plantay
✆ **06 12 46 31 78**

01 - Vds taureau CH 32 mois fils de Pinay, type élevage. Gaec élevage Cognat
✆ **06 82 35 66 14**

01 - Cause cessation vds VL 46 et 66 terme 07/08/09 CL mère 10000 San. OK
✆ **04 74 51 70 16**

21 - Elevage Levoyet HB Limousin VEND 2 taureaux adultes RJ reproducteurs 14 mois et 22 mois (réf. 2509)
✆ **03 80 23 68 04**

FOIRE CONCOURS
Aux génisses et bœufs culards maigres
Vente au cadran dès 8h30
vendredi 29 juillet 2011
A Moulins-Engilbert (58)
Rens. et inscrip. avant le 22/07
au 03 86 84 28 75

PROFIL+ www.profilplus.fr
DK PNEUS

Société spécialiste de la vente et la pose de pneus VL/PL/AG implantée sur le Nord-Est de la France,

RECHERCHE À DIJON (21)
1 TECHNICO COMMERCIAL PNEUS AGRAIRES (H/F)

Sous la responsabilité du chef d'agence, vous prospecterez notre clientèle d'agriculteurs et vous serez chargé de la maintenance des pneumatiques (montages, dépannages…)
Connaissance du milieu agricole et permis B exigés.
Salaire fixe + primes.

Merci de transmettre votre candidature par courrier à :
PROFIL + DK PNEUS: Service du Personnel – BP 90189
68004 COLMAR Cedex Ou par mail : personnel@dkpneus.fr

38 - 73 - Vds 1 Montbéliarde allaitante 4e veau : 1300 euros ; 2 génisses 46 ins Limousin prêtes en sept.
✆ **06 32 55 93 08**

38 - A v. génisse Montbéliarde prête, terme 03/09/2011, père : Patinage, TB origines.
✆ **04 76 36 05 16**

38 - Vds 11 broutards et 10 Laitonnes 10 mois en C2 bio garant. sanitaire non vacciné FCO Isère.
✆ **06 70 59 96 54**

42 - Vds 1 taureau Ch 2 ans tb origines
✆ **04 77 63 51 09**

55 - Vds taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

69 - Vds vaches au lait Holstein, génisses tous âges.
✆ **04 78 44 41 60**

71 - Vds T. B. repro. charolais, 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS + génisses suitées.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

Caprin

01 - Vds bouc alpin 2 ans écorné CL NE IA
✆ **04 74 51 21 65**

07 - A vendre chèvres Saanen 75 dont 50 pleines M.B octobre
✆ **09 64 30 93 03**

42 - Vds boucs nés 01/11 race Saanen issus ia.
✆ **04 77 20 93 85**

58 - Vds Boucs IA gênes + CL 1070 kgs. (réf. 290C)
✆ **06 88 22 18 90**

Ovin

26 - Vds ou échange jeunes béliers mérinos précoces
✆ **0475280819**

38 - Vends troupeau 130 ovins cause cessation + tank à lait 2100 l : 1500 euros.
✆ **06 82 12 77 65**

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais, repro., TGS, liv. poss.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

74 - Vds béliers reproducteurs race Charmoise, agneaux de pré mâles et femelles, chien border 6 mois.
✆ **06 81 57 34 42**
ou 04 50 43 50 01

88 - Vds 50 béliers Suffolk plein air Antenais et adultes généotypés ARR-ARR.
✆ **06 33 39 72 39**

Porcin

69 - Vds truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

42 - Vds jument Comtoise dressée 4 ans trés docile
✆ **04 77 94 04 12 HR**

73 - Vds jument 6 ans et son poulain 5 mois, pouliche 3 ans pleine 2012.
✆ **06 21 01 40 44**

Chien

07 - Vds chien sanglier 7 ans très bon meneur
✆ **06 33 59 07 12**

07 - Vds chien à sangliers Grand Griffon Vendéen tatoué 2FRF175
✆ **04 75 06 71 69 HR**

25 - A réservez 7 chiots beauceron nés le 25/05/2011, LOF. VAC. PUC... , chien de garde et troupeau, mére 250269800980405.
✆ **06 29 38 42 95**

26 - Vds 2 chiots mâles tatoués et vaccinés type teckel né le 4/05/2011, père type teckel poil dur, mère type teckel poil ras, tatouage mère 2ETA 747 prix 250 euros le chiot
✆ **06 70 43 57 67**

38 - Sup chienne Porcelaine 5 mois père lof origine lièvre sanglier tat 2GVR054 p. et m. visibles : 350 euros.
✆ **04 74 80 14 08**

38 - Chiots Border 8 sem. parents 822X2 pucés tat. dispo 2 M. 1 F., bon mental père mère extra travail.
✆ **06 19 59 12 91**

58 - Vds chiot Border collie 2 mois, mâle, tricolore, fort potentiel, trav. mère, tat. 2PME726. (réf. 2804)
✆ **03 86 22 62 50**

69 - Vds chiots Bergers Allemands bon berger bon gardien - Mère 250269700245920.
✆ **04 74 26 30 71**

71 - A reserver chiots Bouvier Bernois, nés le 10/06/11, 5 m. 1 f., mère n° 250269801297622.
✆ **03 85 28 03 43**
ou 06 02 26 34 32

71 - Vds chiots Beaucerons, travail troupeaux ovins, dispo, gros gabarit, M. 250.33490.
✆ **06 28 02 40 31**
ou 03 85 92 62 03

89 - Vds chiots Beauceron nés 3/06/2011, mère 25069602286565 (réf. 2911)
✆ **03 86 48 15 78**

89 - VENDS 1 chiot F. épagneul breton née le 17/04/11, bonne mère. (réf. 2909)
✆ **03 86 41 17 78**
après 21 h ou répondeur

89 - VENDS chiots Beauceron 3 mâles, mère tatouée 2 BWJ 573 pur race. (réf. 2801)
✆ **03 86 32 20 52**

Chasse-Gibier

42 - Vds à chasseur uniquement 2 petits Anglo Francais tricolor 1 chienne née 22/11/09 (2gwx475) 1 mâle né 13/02/10 (2gwx476) + 3 chiots petits Beagle nés 10/04/11 (2gwx 471/472/473).
✆ **04 77 20 86 76**

Viticulture

Vendanges

39 - Arbois - cherche vendangeurs pour après 20 août repas midi assuré mais pas logement
✆ **03 84 66 28 06**

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais vers 20 août, avec expérience, nourri, logé sur place, 17 jours, thierry.canardwanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

69 - Viti Beaujolais CHR fils ou filles agri pour vendanges vers 20 août, nourris logés
✆ **04 74 04 21 08**

69 - Lantignié ch. vendangeurs (euses) env 8 jours vers le 20 août nourris logés.
✆ **04 74 69 23 34**
ou 06 87 40 47 29

69 - Ch. vendangeurs (euses) porteurs de hotte nourris logés P. 10 jours vers le 22 août.
✆ **04 74 03 47 42**

69 - Rhône cherche vendangeurs nourris logés à partir du 25 août. Contact par e.mail.
gonin.b@wanadoo.fr

69 - Ch. vendangeurs (euses) porteur nourris logés vers 18 août 8 à 10 jours ambiance familiale.
✆ **04 74 03 47 98**

69 - Viticulteur ch. vendangeurs (euses) nourris logés 11 jours env. 20 août.
✆ **06 18 36 47 25**
ou 04 74 03 40 57

69 - Ch vendangeurs nourris logés p. 10 jrs, env 20 août.
✆ **04 74 71 86 60**
ou 06 75 41 23 15
ou 06 07 01 39 32

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle** **€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 11 au 17 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc	=
			R	inc.		inc	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,47	=	2,45	-0,02
			R	inc		inc	-
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,44	=	2,44	=
			R	2,34	0,02	2,36	0,02
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,39	0,01	2,39	=
			R	2,30	0,02	2,30	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,30	0,03	2,30	=
			R	2,20	0,03	2,21	0,01
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,16	0,01	2,16	=
			R	2,08	0,01	inc.	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,10	=	2,10	=
			R	inc.		2,03	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,91	=	1,95	0,04
			R	1,82	=	1,87	0,05

▶ Des professionnels à votre service



• Travaux de battage de maïs
• CLAAS LEXION cueilleur FANTINI 6 rangs neufs
• Broyeurs sous becs

EARL **de la SANS FONNAISE**
21600 DOMOIS - 06 13 14 46 93

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 11 au 17 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	-
	U	-	-
	R	-	-
	O	3,02	=
Génisses	E	-	
	U	4,10	=
	R	3,47	+0,01
	O	-	-
Vaches	E	-	
	U	3,55	=
	R	3,31	+0,01
	O	3,00	=
	P	2,73	=
Taureaux	E	-	
	U	-	-
	R	-	-
	O	-	-
Jeunes Bovins	E	-	
	U	3,53	+0,04
	R	3,30	+0,01
	O	3,05	+0,03

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 19 JUILLET

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (690 à 880 €)	-	2,37 à 2,40	-	-
Taurillons 400 à 500kg (1000 à 1150 €)	-	2,24 à 2,49	-	-
Taurillons 500 à 600kg (1140 à 1280 €)	-	1,92 à 2,34	-	-
Broutards 250 à 300kg (620 à 730€)	-	2,28 à 2,59	-	-
Broutards 300 à 350kg (850 à 910 €)	-	2,25 à 2,61	-	-
Broutards 350 à 400kg (850 à 1000 €)	-	2,41 à 2,52	-	
Broutards 400 à 450kg (970 à 1080 €)	-	2,35 à 2,52	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (550 à 580 €)	-	2,00 à 2,10	-	-
Laitonnes +300kg (610 à 740€)	-	1,94 à 2,28	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (570 à 850€)	-	2,00 à 2,15	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (750 à 920 €)	-	1,90 à 2,23	-	-
Génisses 12/24 mois + 450 kg (760 à 1000 €)	-	1,74 à 1,90	-	-
Génisses 24/36 mois (710 à 1370 €)	2,16 à 2,63	1,63 à 1,85	1,57 à 1,75	-
Vaches suitées mâle/femelle(1150 à 1500 €)				
Vaches -5 ans	2,14 à 2,76 (1500 à 1970€)	1,52 à 1,90 (880 à 1410)	1,21 à 1,70 (590 à 1170€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,87 à 2,00 (1210 à 1320€)	1,54 à 1,94(890 à 1620€)	1,40 à 1,63 (740 à 1220€)	-
Vaches +10 ans	-	1,39 à 1,83 (940 à 1450)	1,30 à 1,55 (850 à 1060)	-
Taureaux (950 à 2120 €)		1,36 à 1,78	-	-

LES TENDANCES

90% de vendus. Marché moins approvisionné mais de bonne qualité dans l'ensemble.
BOVINS : 751

BROUTARDS : Très belle présentation correspondant aux besoins. Cours reconduits.

TAURILLONS/LAITONNES/GÉNISSES: Vente stable.

VACHES : Les vaches lourdes, fortement représentées, sont toujours recherchées et bien valorisées. L'arrivée de la pluie laisse espérer un léger mieux dans le bétail plus maigre.

EFFECTIFS

Bovin gras: 00 • Broutards:118 • Génisses + 2 ans: 25 • Génisses - 2 ans: 180• Laitonnes: 89 • Taureaux: 20 • Taurillons: 106• Vaches : 184 • Vaches suitées : 22 • Culards: 03 • Veaux: 01 • Divers: 03

Foire concours aux culards le **29 juillet** 2011. Renseignements au 03 86 84 28 75

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2011: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 10,70 euros du 1er au 15 juillet pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept-déc	189,00	T C
Sud Est	BPMF	-	-	-
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	6 de juillet	195,00	N C
Nord Côte d'Or	-	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	juil-sept	340,00	N C
		-	335,00	VC

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 de juil.	180,00	N C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	63-64 kg/hl	juil-déc.	178,00	VC
Saône et Loire	63 kg/hl mini	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		6 d'oct.	190,00	N C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		oct.-déc.	194,00	NC

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50 kg/hl	juil.août	190,00	VC
Aube	50-51 kg/hl	INC		C

Pailles et fourrages 19 JUILLET

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1e coupe :inc., petits ballots

Sicagemac - marché du 18 Juillet - LA DEMANDE RESTE FORTE EN VACHES

CORBIGNY

Bovins : 171	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (235-295 kg)	580-700	2,35-2,67
Taurillons herbés (355-490 kg)	830-1100	2,18-2,34
Laitonnes (305-330kg)	640-690	2,08-2,20
Génisses 16-24mois (345-375 kg)	660-690	1,78-2,10
Taureaux (835-1120 kg)	1480-1850	1,51-1,77
Vaches légères	720 - 960	-
Vaches entre deux	970-1120	
Vaches lourdes	1130-1550	

LES TENDANCES

Apports plus restreints en mâles, vente quasi-totale à des tarifs facilement reconduits.
Cours stables en laitonnes et génisses d'export.
Forte demande en taureaux, cours en hausse.
Belle présentation en vaches, vente totale à des tarifs plus fermes.

Bovins gras : 15
Vaches de viande : 3,18 à 3,30 euros le kg de viande
NB : Annoncez vos animaux.
Vente totale en bêtes grasses à des tarifs plus fermes.

PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 25 JUILLET aux horaires habituels.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 18 JUILLET

Ovins: 348	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux	90-114	2,00-2,51
Agneaux maigres	65-84	1,71-2,40
Brebis	40-80	0,61-1,08
Béliers	70-95	-

Les apports restent importants et de bonne qualité, les cours sont reconduits dans l'ensemble des catégories d'agneaux.
Vente plus rapide en brebis à des tarifs plus fermes

PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 1er AOÛT AUX HORAIRES HABITUELS.

CÔTE D'OR

APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A CANDIDATURES
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

SIE DE VOSNE ROMANÉE

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SIE DE VOSNE ROMANÉE, En Mairie, Place de la Mairie - 21700 Vosne Romanée
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er janvier 2012.
Données du service :
-Nombre d'abonnés : 820
-Volume de facturation : 132 500 m³ aux abonnés et 80 000 m³ en vente en gros.
Ouvrages à exploiter :
-Station de production de : 60 m³/h avec traitement au CAG et chloration
-Stations de reprise : 1
-Réservoirs : 2 d'une capacité totale de 1340 m³
-Linéaire du réseau : 35 km
4. Contenu des dossiers de candidature :
-Lettre de candidature
-Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
-Références d'exploitations de même nature.
-Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
-Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 30 août 2011 avant 12 heures à la Mairie de Vosne Romanée.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Président En Mairie, Place de la Mairie, 21700 Vosne Romanée, sous enveloppe cachetée portant la mention: «Candidature pour la gestion du service public d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».
6. Renseignements :
Cabinet GUESAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47 *AL21297185*

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Dijon en date du 15-07-2011 de la SCI à capital variable VS IMMO . Capital et minimum: 10000 Euros Maximum: 100000 euros. Siège: 8, Rue de la Toison d'Or, 21000 Dijon. Durée: 99 ans. Gérance : Cardyn David , 8, Rue de la Toison d'Or 21000 Dijon. Objet: Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: Dijon *AL21297170*

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:B2
Capital: 5 000 euros
Siège:22 Rue du Val de Saône 21270 Étevaux
Objet: Restauration, traiteur, bar, buvette sur place ou à emporter
Durée: 99 ans
Gérant: M. Barougier Éric 22 Rue du Val de Saône 21270 Étevaux
Immatriculation au RCS de Dijon *AL21297182*

Par acte SSP du 13/07/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : Tusk security
Objet social : Activités liées aux systèmes de sécurité
Siège social :33 rue Ionvic, 2100 dijon
Capital : 2 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Mourad Radi, demeurant 33 rue Ionvic 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon *AL21297186*

DISSOLUTION LIQUIDATION

ESPACE MÉDICAL MADAME MAGNIEN

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 15 244.90 euros
Siège social : 4 rue du Lycée
21140 Semur en Auxois (Côte d'Or)
411 188 576 RCS Dijon

L'assemblée générale par une décision en date du 30 juin 2011, Michèle Magnien, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.
Pour avis,
Michèle Magnien *AL21296567*

NON DISSOLUTION

SARL 2J

Capital : 10 500 euros
20 rue de la liberté 21000 Dijon
RCS Dijon SIRET 520 028 473

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 juillet 2011, les associés ont décidé : qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L 223-42 du Code du commerce
Pour avis,la gérance *AL21296565*

TRANSFERT DE SIÈGE

**Étude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy**

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul Jourdan, notaire à Luzy (Nièvre), le 28 juin 2011, enregistré à Nevers (58) le 8 juillet 2011 bordereau n° 2011/894 case n°2, ext 2084 les associés de la SCI A.M.C.G au capital de 45 734,71 euros, immatriculée au RCS de Nevers SIREN 377.894.761, ont décidé de transférer le siège social de Luzy (58) 26 rue de la république à Dijon (21) 18 avenue Garibaldi 10,12,14 petite rue de Pouilly, à compter du 1er juin 2011 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences.
Pour avis et mention,
Me JOURDAN *AL21296568*

ALPHA PUBLICITÉ

SARL au capital de 7622.45 €
Siège social : 52 Avenue de Stalingrad,
21000 Dijon
388210635 RCS Dijon

L'AGE du 01/06/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 386 B Route de Bonnieux, 84360 Lauris, à compter du 01/06/2011
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Avignon *AL21296569*

SCI AUGE ROITEL IMMOBILIER

SCI au capital de 61000 €
Siège social :10C Rue Bernanos,
21000 Dijon
441295128 RCS Dijon

L'AGE du 30/12/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 23 Rue Alphonse Daudet, 21000 Dijon, à compter du 01/01/2011
Mention au RCS de Dijon *AL21296570*

BIOPSCO

EURL au capital de 4000 €
Siège social :4 rue de la croix des Peyrouses,
63430 Ponr du Château
512534306 RCS Clermont Ferrand

L'AGE du 8/07/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 7 ruelle au beau, 21121 AHUY, à compter du 20/08/2011
Gérance : M Daniel Burtin demeurant 4, rue de la croix des Peyrouses-63430 Pont du Chateau
Radiation au RCS de Clermont Ferrand et réimmatriculation au RCS de Dijon *AL21296571*

NOMINATION

DEVEST 11

Société Anonyme au capital de 37 000 €
7 Boulevard Chanoine Kir 21000 Dijon
532 672 474 RCS Strasbourg
(en cours de formalités de transfert de siège social de Strasbourg à Dijon)

Le Conseil d'administration du 1er juillet 2011:
-a pris acte de la démission avec effet à compter de son remplacement effectif, de Monsieur Marc Bauer de ses fonctions de Président Directeur Général et de ses fonctions d'administrateur ;
-a nommé en qualité d'administrateur et de Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Marc Bauer, à compter du 1er juillet 2011 :
Monsieur Christophe Mahieu,
Demeurant 7 Boulevard Chanoine Kir,Äi21000 Dijon.
Mention sera faite au RCS de Dijon,
Pour avis, *AL21296572*

DÉSIGNATION

**Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 rue de Bonnel 69003 LYON**

PRISM - RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE

SELARL au capital de 12.001 euros
Siège : 42 Boulevard Henri Bazin
21300 Chenôve
RCS Dijon 483 433 579

Par délibération du 22 juin 2011, l'assemblée générale a désigné en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société UNION FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET D'ORGANISATION par abréviation HLB UF AUDIT, 235 Cours Lafayette 69006 LYON et en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant la société HLB BOURG EN BRESSE, 78 A Rue Gay Lussac 01440 Viriat.
Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis *AL21297184*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

M-B CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : Le Bourg
58130 Saint Aubin les Forges
448 431 429 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 juin 2011, les associés ont décidé à compter rétroactivement du 1er juillet 2009 d'étendre l'objet social à l'activité de contrôle périodique des ICPE, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis, la gérance. *AL58296658*

SARL EDABOR

Au capital de 1 000 Euros
47 Bis rue Henri Bouqillard,
Nevers (58)
RCS Nevers 528 805 906

Aux termes d'une délibération du 30 juin 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'activité aux autres ventes d'espaces publicitaires pour le compte de tiers notamment sous licence d'utilisation de la marque TICKET PUB.
La gérance. *AL58296664*

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 12 juillet 2011 enregistré à la Recette des Impôts de Nevers, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : HOLDING AC
Forme de la société : EURL
Capital : 50 000 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 57 Grande Rue - 58400 La Charité sur Loire
Objet Social:
L'acquisition et la gestion de toutes participations financières, la fourniture de services divers et de prestations en matière de direction, et plus généralement toutes les activités des holdings.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Arnaud Crottet-Figeat, 20 Avenue Laubespin, 58150 Pouilly sur Loire.
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le Gérant *AL58296645*

SCI MIMI

Au capital de 4 000 euros
Siège social : 42, Route des Feuillats
58300 Decize

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Decize, du 20 juin 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile immobilière
Dénomination : SCI MIMI
Siège social : 42, Route des Feuillats ,Äi 58300 Decize
Objet : La Société a pour objet :
- l'acquisition, l'administration et la gestion par la location ou autrement de tous biens immobiliers,
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Apports : 4 000 € en numéraire
Capital social : 4 000 €
Gérance : Monsieur Michel BEAUNEE et Madame Michèle BEAUNEE ,Äi 42, Route des Feuillats - 58300 Decize
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers. *AL58296595*

SCI P'TIGUI'ZMO

**Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social
5 route des Carrières
Villeprevoir
58200 Cosne Cours sur Loire**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cosne du 28 juin 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : P'TIGUI'ZMO
Siège social : 5 route des Carrières, Villeprevoir, 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet social :
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent,
- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,
- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,
- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,
- et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance :
- Mademoiselle Frédérique Guillaumot, 16 bis rue de la République 93260 Les Lilas
- Monsieur Arnaud Guillaumot, 5 route des Carrières, Villeprevoir 58200 Cosne Cours sur Loire.
Clauses relatives aux cessions de parts :
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La gérance *AL58296608*

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** SCOUP A VAUZELLES; **Forme sociale :** SARL; **Siège social :**ZAC du Crot Cizeau - 9, place de la République 58640 Varennes Vauzelles; **Objet social :**exploitation de tout fonds de commerce de coiffure - achat, vente de produits capillaires et de beauté; **Durée de la société :** 99 ans ; **Capital social:** 100 €; **Gérance :**Mme Sandrine Benhaoua dt à Nevers (58) - 2, rue du Professeur Anfray; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. *AL58297181*

**Étude de Me PAPOT
Notaire à Fours
Tél : 03.86.50.20.83**

Avis est donné de la formation pour une durée de 99 ans du G.F.A ABON-GILLETTE au capital de 96.420,00 €, ayant pour objet :
- la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Conformément à son objet, et aux articles L.332-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, ce groupement foncier agricole ne peut procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine ; ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L.416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.
Les différentes dispositions arrêtées dans lesdits statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits du fermier du G.F.A. tels qu'ils résultent du statut du fermage.
Dont le siège est à Maux (58290) au lieudit « Abon »
Ayant pour gérants :
Monsieur Olivier Henri Robert Laporte, et Madame Valérie Hélène Maltaverne, son épouse, demeurant à Maux (58290) « Abon ».
Nés savoir :
-Monsieur à Nevers (58000), le 14 Avril 1966.
-Madame à Nevers (58000), le 30 Mai 1970.
Cette société a été constituée suivant acte reçu par Me Papot, Notaire à Fours (Nièvre) le 28 Avril 2011, publiée et enregistrée au bureau des Hypothèques de Nevers(Nièvre) le 16 Mai 2011, Volume 2011 P Numéro 2206.
Elle sera immatriculée au RCS de Nevers(Nièvre).
Pour avis et mention.
Yves PAPOT. *AL58297183*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE COSSAYE

Enquête publique sur le projet de carte communale

Par arrêté n° 2011/013 du 21 juin 2011, le maire de Cossaye a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale.
A cet effet, M. LAPREVOTTE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Cossaye du 18 juillet 2011 au 19 août 2011 aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les lundi 18 juillet de 9 heures à 12 heures, jeudi 28 juillet de 14 heures à 16 heures 30, samedi 6 août de 9 heures à 12 heures, et le vendredi 19 août 2011, de 14 heures à 16 heures 30.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
Le maire, *AL58296597*

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL S E P

Au capital de 1 euro
Siège social
508, route de la Gare
58130 Urzy
RCS : Nevers 501 596 274

L'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 508 route de la Gare, 58130 Urzy.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bartl Manfred demeurant 508 route de la Gare, 58130 Urzy lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés. *AL58296627*

LE SUD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €uros
Siège social : 31 Rue du Commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
499 836 401 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 30 juin 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juillet 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Bruno Drahonnet demeurant 1 Bis Boulevard de La Gribelette, 91390 Morsang sur Orge et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé : 31 Rue du Commerce, 58200 Cosne Cours sur Loire.
C'est à cette adresse que la correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la dissolution, devront être envoyés ou notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur, *AL58296625*

EURL S E P

Au capital de 1 euro
Siège social
508, route de la Gare
58130 Urzy
R.C.S. : Nevers 501 596 274

Suivant délibération du 30 juin 2011, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. *AL58296628*

EARL DE LA PLANCHE

en cours de liquidation
Société Civile au capital social
de 172 400euros
Siège de liquidation: Quartier,
58380 Lucenay les Aix
R.C.S. Nevers - 339.856.668

L'assemblée générale réunie le 15 juillet 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Genoux Isabelle de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur *AL58296667*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

COULIBERT

Société à responsabilité limitée au capital
de 150.000 € porté à 262.500 €
Siège social : Avenue de Marigny,
58160 Sauvigny les Bois
RCS : Nevers 485.246.219

Par délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/04/2011, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 112.500 € pour le porter à 262.500 €, par incorporation directe sur le poste « Autres réserves » et par l'élévation de la valeur nominale de 16 € à 28 €.
En conséquence, le capital social s'élève à la somme de 262.500 €, divisé en 9.375 parts sociales de 28 € chacune, entièrement libérées.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mentions seront portées au RCS de Nevers.
Pour avis,
Le gérant *AL58297180*

➜ NON DISSOLUTION

POST FORMAGE INDUSTRIEL DU CENTRE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 000 €uros
Siège social : 3 Rue Durand
58600 Garchizy
401 752 563 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juillet 2011, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Nevers.
Pour avis, la Gérante *AL58296639*

SARL IMMOBILIER DES DUCS

au capital de 10 000 euros
Siège social : 40 avenue du général de Gaulle,
58000 Nevers
501 299 531 RCS Nevers

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2011, il résulte que les associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. *AL58296647*

CAFÉ DE LA POSTE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 €uros
Siège social : Grande Rue
58310 Bouhy
487 569 758 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juillet 2011, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Nevers.
Pour avis, la Gérante *AL58296637*

PONT MIDOU PNEUS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 000 €uros
Siège social : Centre Commercial du Pont Midou
L'Ile de Cosne
58200 Cosne Cours sur Loire
502 390 941 RCS Nevers

Suivant la délibération Extraordinaire du 1er juillet 2011, le gérant et associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le gérant *AL58296638*

LOIRE MÉDICAL SANTÉ

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €uros
Siège social : N° 7 Bis Avenue de La Gare
58400 La Charité sur Loire
499 285 757 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juillet 2011, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Nevers.
Pour avis, la Gérante *AL58296641*

DISTRI SERVICES COSNE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité
Limitée au capital de 1 000 €uros
Siège social : Centre Commercial du Pont Midou
58200 Cosne Cours sur Loire
502 166 465 RCS Nevers

Suivant la délibération Extraordinaire du 1er juillet 2011, le gérant et associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le gérant *AL58296640*

EURL S E P

Au capital de 1 euro
Siège social : 508, route de la Gare
R.C.S. : Nevers 501 596 274

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2010 suite au rapport de la gérance, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société. *AL58296629*

FIDAL
Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS LOISEAU

SARL au capital de 20 000 €
Siège social
Les Grands Prés
Rue Francis Garnier
58000 Nevers
315 906 966 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2011, statuant en application des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.
Pour avis, le gérant *AL58296659*

ENCA

SARL au capital de 7500 euros
11 place Guy Coquille
58000 Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2011, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers. *AL58296661*

SARL CTS - CAMPING DE LA PLAGE

SARL au capital de 1 500 Euros
Siège social : Les Cheintres
58230 Montsauche les Settons
RCS Nevers B 489 417 972

Aux termes du procès-verbal du 16 octobre 2010, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis,
le gérant *AL58296669*

SOFIRAL
12, rue Lamartine
58000 Nevers

BERRY FRANCK

SARL au capital de 7 600 €
«Rosay»
58700 Arzembouy
RCS Nevers 508 185 030

Aux termes d'une décision du 07/07/2011, l'associé unique, statuant en application de l'art.L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La gérance *AL58296674*

SARL ÉNERGIE EXPERTISES

Au capital de 3500 €
Siège social : 32 bis rue de la rotonde
58000 Nevers
RCS Nevers 515 316 461

Aux termes d'une délibération en date du 01/05/2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Le gérant, Rémi MALHIS *AL58297176*

SARL DIAZO PLUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 51 100 €
Siège social
31 - 31 bis, rue de la Préfecture
58000 Nevers
498 079 961 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2011, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, la gérance *AL58297182*

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

Notaires
Étude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul Jourdan, notaire à Luzy (Nièvre), le 28 juin 2011, enregistré à Nevers (58) le 8 juillet 2011 bordereau n° 2011/894 case n°2, ext 2084 les associés de la SCI A.M.C.G au capital de 45 734,71 euros, immatriculée au RCS de Nevers SIREN 377.894.761, ont décidé de transférer le siège social de Luzy (58) 26 rue de la république à Dijon (21) 18 avenue Garibaldi 10,12,14 petite rue de Pouilly, à compter du 1er juin 2011 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences.
Pour avis et mention,
Me JOURDAN *AL58296662*

CENTRE DÉPANNAGE SERVICE

SARL au capital de 16 000.00 €
Siège social: 43, avenue du 85e de Ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
330 851 379 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2011, l'associé unique décide de transférer le siège social de la Société au 80, boulevard du Mandinet - Lognes - 77432 Marne la Vallée Cedex 2 et ce à compter du 28 juin 2011.
Dépôt légal au nouveau RCS de Meaux désormais compétent. *AL58296670*

COMADIS

SAS au capital de 320 000.00 €
Siège social : RN 7
Le Grand Champ
58200 Cosne Cours sur Loire
343 981 924 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2011, l'associé unique décide de tranférer le siège social de la Société au 80, boulevard du Mandinet - Lognes - 77432 Marne la Vallée Cedex 2 et ce à compter du 28 juin 2011.
Dépôt légal au RCS de Meaux désormais compétent. *AL58296671*

➜ DROIT DE VOTE

SADE COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EXPLOITATIONS DE LA NIÈVRE

SCA au capital de 1 611,210 €
Siège social : 11, rue des Perrières, 58000
Nevers, N° 414 837 476 RCS Nevers

La société informe ses actionnaires qu'à l'issue de l'AGO du 24/06/11, le capital se composait de 107 414 actions et représentait un total de 107 414 droits de vote (article L 233-8 code Com). *AL58296663*

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LES SAULES

SARL au capital de 15 244.90 €
Siège social : Chavance
58110 Châtillon en Bazois
RCS Nevers : 384 829 354

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 juin 2011, Mr Alibeu Georges demeurant à Pazy 58800, a été nommé en qualité de nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée à compter du 01 juillet 2011 en remplacement de Mr Gabriel Robin demeurant à Neuffontaines 58190, le Bourg (né le 18 mai 1948) parti pour le motif suivant : démission.
Les statuts ont donc été modifiés comme suit :» la gérance de la société est assurée par Mr Gabriel Robin» remplacé par «la gérance de la société est assurée par Mr Alibeu Georges demeurant à Pazy 58800».
Le Gérant *AL58296646*

SAUVANET ET CARRIÈRES DE LA NIÈVRE

SARL au capital de 91.500 Euros
Champcelée,
58150 Suilly la Tour
775620255 R.C.S. Nevers

Par décision de L'assemblée Générale Mixte en date du 24 juin 2011 il a été pris acte de la nomination de madame Sophie Genest épouse Arnoux, demeurant 1 route de Donzy, Champcelée 58150 Suilly la Tour en qualité de nouveau gérant, à compter du 1 juillet 2011 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur Claude Sauvanet, démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers *AL58296665*

NEVERS PÉRIPHÉRIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège Social : Boulevard du Grand pré
des Bordes
ZAC les Grands Champs
58000 Nevers
RCS Nevers 451 675 011

Aux termes d'une décision en date du 8 juillet 2011,
Madame Christine Quinquinet, née le 19 novembre 1961 à Lyon, de nationalité française, demeurant Montée Bellevue 38138 Les Côtes d'Arey et Monsieur Serge Fréty, né le 19 février 1968 à Lyon, de nationalité française, demeurant 866 chemin du Pelet, 69390 Vernaison en qualité de Gérants pour une durée illimitée ont été nommé gérants, pour une durée indéterminée, aux cotés de Monsieur Jean Pierre Fréty, gérant en place et maintenu dans ses fonctions.
Mention sera faite au RCS de Nevers. *AL58297179*

➜ CESSION

Notaires
SCP «Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Théveny , Notaire, le 05/07/2011, enregistré à Nevers le 11/07/2011, Bord n°2011/903 case n°1 ext: 2104
Monsieur José Dos Santos Mota, sans profession, et Madame Yvette Paulette Doiteau, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Cosne-Cours-sur-Loire (58200), 28, rue Saint-Agnan,ont vendu à Monsieur Daniel Augusto de Sa, commerçant, demeurant à Cosne-Cours-sur-Loire (58200) 8, rue Saint Agnan, un fonds de commerce de bar auquel est annexé une gérance de débit de tabac exploité à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre), 28, rue Saint-Agnan, lui appartenant, connu sous le nom commercial «L'ARIEL», et pour lequel Madame Dos Santos Mota est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 507485670. Ensemble, tous les éléments incorporels exclusivement en dépendant.
Moyennant le prix principal de 35.000€. L'entrée en jouissance est fixée au 05/07/2011.
Toutefois, en ce qui concerne la gérance de débit de tabac, la prise de fonction ne pourra avoir lieu, qu'à compter du 1er août 2011.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Théveny, ci-dessus nommé, par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître THEVENY *AL58296660*

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

MCSA 2E

Société par actions simplifiée transformée
en S.A.R.L au capital de 100 000 euros
Siège social : 9 rue de la plaine
des Isles, 89000 Auxerre
513 653 568 RCS Auxerre

Suivant décisions en date du 30 juin 2011, l'associé unique, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination, l'objet, le siège et la durée demeurent inchangés.Le capital reste fixé à 100 000€.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par : Président : Société MCSA, société anonyme, dont le siège social est 1-3 rue de Caumartin, 75009 Paris, immatriculée au RCS sous le numéro 328 538 368 RCS Paris. Sous sa nouvelle forme de société à responsable limitée, la société est gérée par François Amiot, demeurant 14 résidence du Clos Baron 78112 Fourqueux. La société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux comptes, il a été mis fin aux fonctions de la société DAUGE ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Jean Pierre Guenard, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis, le gérant. *AL89296664*

ORCHIDÉES DE PRESTIGE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 47 rue Robert Giraudineau,
94300 Vincennes
Transféré : 40 rue Léopold Javal
89190 Courgenay
531 177 459 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2011, il a été décidé :
- l'extension de l'objet social aux activités de : production horticole, et notamment culture des orchidées et autres plantes à fleur ; exploitation et gestion de tous biens agricoles par tout moyen ; vente en gros, demi-gros et détail de tous produits d'origine végétal provenant de l'exploitation agricole, et ce à compter du 01/07/2011 ;
- le transfert du siège du 47 rue Robert Giraudineau, 94300 Vincennes au 40 rue Léopold Javal, 89190Courgenay, à compter du 01/07/2011. La société est administrée par YA-Kang Huynh, demeurant 14 rue de la montagne, 77600 Bussy St Martin. Elle sera radiée du RCS de Créteil et désormais immatriculée au RCS de Sens.
les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis *AL89296673*

SCAN 89

Société Anonyme au capital
de 60 979,60 euros
Siège social : Centre Commercial
La Gaillarde - Place de l'Europe
89100 St Clément
382 818 227 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 27 juin 2011, il a été décidé:
de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Pierrick Sicallac demeurant à Fontaine la Gaillarde (89) 2 Grande Rue en remplacement de Madame Corinne Balsam, administrateur démissionnaire,
de nommer la Société A.C.C. domiciliée à Troyes (10000) 47 Bd du 14 Juillet, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Marc Demonteix,
d'étendre l'objet social à l'activité de prestation de services et notamment de ménage, d'entretien et d'intendance.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, *AL89296679*

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
Divers Bois et Taillis
IRANCY: 3 ha 58 a 38 ca - La fée est: C-525 - La fée ouest: C-399
ST BRIS LE VINEUX: 261 ha 14 a 09 ca - Bois de senoy: E-62(A)-62(B)-63-64-65(A)-65(B)-65(CJ)-65(CK)-66-67 - La fay: ZO-60
ST CYR LES COLONS: 2 ha 57 a 88 ca - La tête au loup: H-695-704-711-712-722
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/08/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89296686

SODECFRANCE

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : Place Arthur Coelha
Centre Commercial Rami
89290 Champs sur Yonne
498 139 013 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er Juin 2011, l'AGE a décidé de remplacer la dénomination sociale «SODECFRANCE» par «YONNE COULEURS» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL89296682

SOCIÉTÉ FRANCAISE D'INVESTIGATION

S.A.R.L. SFI
Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 €
Siège social : 105 rue des Mignottes
89000 Auxerre
Siret : 507 765 683 00010
Code APE : 8030Z

Augmentation du capital et extension de l'objet social
L'AGE du 29/06/2011 a décidé à effet au 01/07/2011, d'étendre l'objet social de la société aux activités de recouvrement amiable. A cette même date le capital passe de 3.000 euros à 40.000 euros par incorporation de réserves et sera composé de 100 parts de 400 euros entièrement libérées. De plus à compter du 01/07/2011 Monsieur Trebalac démissionne de ses fonctions de co-gérant. A partir de cette date Monsieur Doursoux demeurant 16 Place Brentwood à Montbazon (37) assurera seul son mandat de gérant.
Pour avis, la gérance. *AL89296684*

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel Arnaud, notaire associé à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou, le 11 juillet 2011, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant en cas de dissolution par décès, par :
Monsieur Hervé Ritter, vétérinaire, et Madame Catherine Galou, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à St Martin du Tertre (89100), 9 rue du Clos Romain.
Monsieur Ritter né à Paris (12ème arrondissement) le 12 mai 1956. Madame Galou née à Paris (12ème arrondissement) le 2 mai 1958. Jusqu'alors mariés sous le régime matrimonial de la communauté de biens acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Saint Martin du Tertre (89100), le 11 octobre 1980. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire. *AL89296665*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Monthelon (Marne) du 04 juillet 2011, il a été constitué, sous la dénomination « VITIS VINIUM », et pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation, une entreprise agricole à responsabilité limitée régies par les dispositions des articles L.324-1 et suivants du Code rural.
Le siège social de la société est situé : 16, Route Nationale à (89270) Arcy sur Cure.
La société a pour objet : la mise en valeur d'une exploitation viticole sise à Quenne(Yonne), la production et la vente de vin de Bourgogne ainsi que toute activité de culture et toutes activités accessoires de l'activité viticole.
Le capital social de la société, d'un montant de 7 500,00 €, représente exclusivement des apports de numéraire, à l'exclusion de tout autre type d'apport.
Les cessions de parts au profit de personnes autre que le conjoint, un ascendant ou descendant du cédant sont soumises à l'agrément préalable de la majorité en nombre de tous les associés y compris le cédant
Le premier gérant de la société, nommé sans limitation de durée, est Mademoiselle Anne-Sophie Robert, demeurant : 15, Route de Chavot à (51530) Monthelon.
La société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

AL89296657

Par acte SSP du 01/07/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes
Dénomination : VARROSE
Objet social : Mise à disposition personnel intérimaire. Travail temporaire
Siège social :3 Allée du Panier Vert 89000 Auxerre
Capital : 25 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mlle Viano-Porter Christelle, 7 Rue Breard 89190 Villeneuve L'Archevêque
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89296658

Par acte sous seing privé en date du 15 juillet 2011, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VICTOIRE ORELIANCE
Capital : 2 500 €, divisé en 250 parts de 10€.
Siège social : 19 rue des Vieilles Etuves 89100 Sens
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Co-Gérants : Monsieur Pascal Melin, demeurant à Sens (89100), 19 rue des Vieilles Etuves ; Monsieur Frank Mentz, demeurant à Amilly (45200), 125 rue des Primevères ; Monsieur Benoît Cuillerier, demeurant à Montargis (45200), 7 rue Neuve du Pâtis ; Monsieur Eric Morin, demeurant à Olivet (45160), 880 rue du Général de Gaulle ; Monsieur Fabrice Zucconi, demeurant à Orléans (45100), 21 rue des Montées.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89296676

Par acte sous seing privé en date du 15 juillet 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : France Passion Bâtiment, en abrégé FPB
Capital : 4 000 €, divisé en 4 000 parts de 1 €.
Siège social : 10 rue Guy Herbin 89300 Joigny
Objet : Tous travaux de couverture et de zinguerie.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Teddy Lethimonnier, demeurant à Joigny(89300), 10 rue Guy Herbin.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89296677

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE TISSEY 89700

Avis de mise à l'enquête publique
de l'actualisation du zonage d'assainissement
de la commune de Tissey

Par arrêté du 27 juin 2011
Le Maire de la commune de Tissey a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'actualisation du plan de zonage d'assainissement de la commune.
Mme Marie-Cécile Billotte a été désigné par le Tribunal Administratif pour assumer les fonctions de commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera du 18 juillet au 29 août 2011 à 12h00 au jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Tissey
le lundi 18 juillet 2011 de 9h à 12h
le jeudi 18 août 2011 de 14h à 17h
le lundi 29 août 2011 de 9h à 12h
Pendant la durée de l'enquête les observations sur l'actualisation du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé à la mairie de Tissey. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition dès qu'ils seront transmis en mairie.

AL89296536

DISSOLUTION LIQUIDATION

Parfums Mury SAS au capital fixe de 1000 euros. 48 rue Etang Jussier 89240 Chevannes. RCS Auxerre 522094945 . A compter A.G.E du 31-05-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Revellat Nicole, 48, rue Etang Jussier, 89240 Chevannes. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS Auxerre.

AL89296666

SAS Parfums Mury en liquidation au capital fixe de 1000 euros. Siège : 48 rue Etang Jussier, 89240 Chevannes. RCS Auxerre 522094945 . Suite A.G.E du 30-06-2011 et à compter du 31-05-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Auxerre.

AL89296667

Aphibio SAS au capital fixe de 3000 euros. 48 rue de l'Etang Jussier 89240 Chevannes. RCS Auxerre 518401922 . A compter A.G.E du 31-05-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Fouchard Michel, 48 rue de l'Etang Jussier, 89240 Chevannes. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Auxerre.

AL89296668

SAS Aphibio en liquidation au capital fixe de 3000 euros. Siège : 48 rue de l'Etang Jussier, 89240 Chevannes. RCS Auxerre 518401922.Suite A.G.E du 30-06-2011 et à compter du 31-05-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur , décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Auxerre.

AL89296669

SCI SENS ABB

Au capital de 1527 €
Siège : 13 Avenue Lucien Cornet 89100 Sens
RCS n°Sens D 411 808 157

PV en date du 30 juin 2011 a décidé la dissolution anticipée et sa mise en liquidation volontaire à compter de ce jour.
Mr Ledoyen Michel, demeurant 19 route de Meaux, 77700 Serris est nommé en qualité de liquidateur et fixe le siège de la liquidation au 13 avenue Lucien Cornet, 89100 Sens

AL89296654

BC MENUISERIE

SAS au capital de 38 197,62 euros
Zone artisanale les Pelletiers
89100 Soucy
RCS :Sens B 327 814 364

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Coquille Bernard, demeurant, 21 route du miroir 89320 Theil/s/Vanne et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à Zone Artisanale les Pelletiers 89100 Soucy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL89296660

SCEA DU MOULIN

Société en cours de liquidation
Capital social : 8 000 €
Siège social : 1 rue du Faubourg,
89580 Val de Mercy
RCS Auxerre 434 366 191

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2011, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31 mai 2011.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis,
Le Liquidateur. *AL89296672*

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL LA POINÇONNAISE PALETTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social
Rue des Auvis
89160 Lézinnes
RCS Auxerre n° 504 426 214

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de :
* Transférer le siège social à Route Nationale, 21330 Poinçon les Larreys à compter du 1er juillet 2011.
Pour avis, la gérance

AL89296647

E.U.R.L. I TECH SÉCURITÉ

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Ancien Siège Social : 5 rue Notre Dame,
89800 Maligny
Nouveau Siège Social : 14 rue Émile Zola,
89800 Chablis
R.C.S. Auxerre 498 089 143

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2011, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 5 rue Notre Dame à Maligny à 14 rue Emile Zola à Chablis à compter du 1er Juillet 2011.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.
Pour avis

AL89296571

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LAVOISIER

Société Civile Immobilière
au capital social de 914 694,10 €
Siège social : Zone Artisanale
de la Petite Île
89300 Joigny
R.C.S. Sens D 411 800 931

Suivant assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011, le siège social a été transféré à La-Celle-Saint-Cyr (89116) ,Ài Le Moulin Neuf. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt sera effectué au R.C.S. de Sens.

AL89296662

L'IMMOBILIÈRE JUTIA

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 524,49 €
Siège social : Zone d'Activité
de la Petite Île
89300 Joigny
R.C.S. Sens D 319 404 141

Suivant assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2011, le siège social a été transféré à La-Celle-Saint-Cyr (89116) ,Ài Le Moulin Neuf. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt sera effectué au R.C.S. de Sens.

AL89296663

CJ MENUISERIE

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 15, rue de Montgermont,
77310 Pringy
523900322 RCS Melun

L'AGE du 01/07/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 21, rue Principale, 89350 Villeneuve Les Genets, à compter du 01/07/2011
Gérance : M. Julien Vedeau 33, rue Carnot 77590 BOIS LE ROI - M. Christian Lemonnier 21, rue Principale 89350 Villeneuve les Genets
Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Auxerre

AL89296674

DOUBLE SIX

SARL au capital de 7622.45 Euros
Siège social:
58 rue Pottier, 78150 Le Chesnay.
389409541 R.C.S. Versailles

L¬¥assemblée générale du 30/06/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au Ancien Presbytère 2 rue des écoles, 89130 Villiers Saint Benoit, à compter du 01/07/2011
Gérant : Mme Mouchonnet Marie-pierre demeurant Ancien Presbytère 2 rue des écoles, 89130 Villiers Saint Benoit
Radiation au RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS de Auxerre

AL89296681

FAVRAZ TECHNOLOGIES

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 5 rue de l'église
89 320 Villiers Louis
R.C.S Sens 528 323 793

Aux termes de la décision de la gérance en date du 16 mai 2011, l'associé unique a décidé de transférer le siège social.
Les statuts se trouvent modifiés comme suit:
Article 4 - Siège social
Le siège social est fixé à : 10 quai Jean Moulin 89 100 Sens
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis et mention,
M.Ollion Paul Amédée, gérant associé unique, demeurant 10 rue Tiphaine 75015 Paris.

AL89296685

TRANSFERT DE SIÈGE

SENS ESPACES KARTING

SA au capital de 130 240 euros
Siège social :Route de la Chapelle sur Oreuse
89100 Soucy
B408127637 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du vendredi 10 juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé M Sébastien Bertrand, 12 rue des fontaines 89260 Voisines, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six ans, soit à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016.
Pour avis,
Le Conseil d'Administration

AL89296661

SOCIÉTÉ D'INJECTION TONNERROISE

sigle: S.I.T., SAS
au capital de 108.000 €,
siège social: Route de Tanlay ZI
89700 Tonnerre,
405 399 692 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'associé unique en date du 22/06/2011, il a été décidé de nommer en qualité de commissaires aux comptes suppléant le CABINET MORIZE AUDIT, SARL sise 19, ave Pierre Larousse 89000 Auxerre, 428 770 788 RCS Auxerre, en lieu et place de M. Antoine BIRENHOLZ.

AL89296671

C.D.M PUYNESGE

Société Anonyme au capital
de 350 000 euros
Siège Social : 22 route de Chamvres
89300 Joigny
302 043 187 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2011, il a été décidé de nommer la société DYNA2, domiciliée à Paris (75008) 52 rue de la Boétie en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement Monsieur Jean-Paul Papeix.
Pour avis,

AL89296678

ALFAJE

Société Anonyme au capital
de 5 358 800 euros
Siège Social : R.N 6,
route de Lyon 89100 Maillot
705 680 015 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2011, il a été décidé de nommer la société DYNA2, domiciliée à Paris (75008) 52 rue de la Boétie en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de la société ABPR SARL.
Pour avis,

AL89296680

COGESTEN SENS

SAS au capital de 187 000 euros
Siège : 8 Bis Boulevard du Centenaire, 89100 Sens
479 662 223 RCS Sens

Suivant décision du 31 Mars 2011, l'associée unique a nommé Vincent Domon, 16 Rue Albert Einstein 77420 Champs sur Marne, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Octave Chevallier, dont le mandat n'a pas été renouvelé. *AL89296683*

SARL S2C

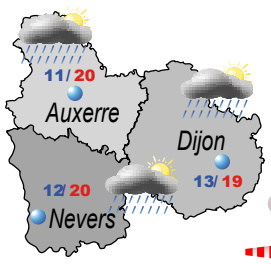
au capital de 3 000 €
Siège social : av. Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens
532 442 142 RCS Sens

L'AGO du 15/06/2011 a nommé en qualité de cogérant Vincent Escorza, demeurant 7, rue du petit bois, 18500 Mehun sur Yèvres, pour une durée illimitée.
Pour avis,
La gérance *AL89296670*

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

▶ Prévisions **météo** du 22 au 31 juillet

Vendredi 22 Juillet



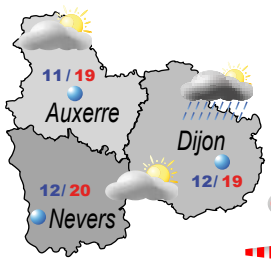
Averses
Un temps instable s'annonce, avec la présence de nombreuses averses. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Nord 10 km/h

Ste Marie-Madeleine
Soleil : 06:40 - 21:42
Lune : 00:13 - 14:10

Samedi 23 Juillet



Mitigé
Cette journée sera partagée entre quelques averses et de timides apparitions du soleil. Les vents resteront faibles.

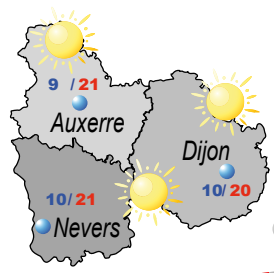
T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Brigitte
Soleil : 06:41 - 21:41
Lune : 00:38 - 15:11

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 24 Juillet



Ensoleillé
Cette journée dominicale se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les températures seront en légère baisse en matinée.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Christine
Soleil : 06:42 - 21:40
Lune : 01:07 - 16:13

Prévisions à 7 jours

Lundi 25 au Mercredi 27 Juillet :

Un temps instable avec la présence de nombreuses précipitations.

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 13 à 17 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 28 au Dimanche 31 Juillet :

Des averses sont attendues et seront parfois accompagnées d'orages.

Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 14 à 19 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

							4	
			8	9	5			
8		2			1	7		9
	7	3	5	1				
6	5		3		4		2	7
				6	9	3	1	
7		8	1			6		2
			9	7	8			
	1							

Solution Sudoku

9	1	5	8	2	3	7	6	4
4	7	3	9	1	6	8	5	2
6	8	2	7	5	4	1	3	9
1	9	6	2	8	7	3	4	5
5	4	7	1	3	9	2	8	6
2	3	8	6	4	5	9	1	7
8	2	4	5	9	1	6	7	3
3	6	9	4	7	8	5	2	1
7	5	1	3	6	2	4	9	8

▶ **Télévision** Sélection du 23 au 29 juillet

Samedi 23

TF1
20.45 Sosie ! Or not sosie ? Divertissement avec Ophélie Winter, J.-L. Reichmann, Catherine Lara, Vincent Lagaf', Adriana Karembeu.
22.30 Spéciale bêtisier.
23.55 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Michel Cymès, Cyril Féraud, Jamy Gourmaud, Élodie Gossuin, Frédéric Courant, Louis Laforge.
22.20 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil ★. Série avec Virginie Lemoine. *Inégal.*
23.55 Turandot aux arènes de Vérone. Opéra de G. Puccini, avec Maria Guleghina, L. Octavio Faria.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le roi, la reine et son amant : Copenhague au siècle des Lumières» ★. *Décevant.*
22.15 L'aventure humaine «Pékin 1900, la révolte des Boxers» ★★. *Intéressant.*

M6
20.45 FBI, duo très spécial. Série avec Matthew Bomer, Tim DeKay.

CANAL +
20.45 Universal soldier «Regeneration» ★. Science-fiction (2010) de John Hyams, avec Jean-Claude Van Damme (1h34) ⓬. *Efficace.*

Dimanche 24

TF1
20.45 Les randonneurs à Saint-Tropez ★★. Comédie (2008) de et avec P. Harel, et avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard (1h42). *Amusant.*
22.45 Les experts. Série ⓾.
02.40 L'homme de la Riviera ★★. Policier (2003) de Neil Jordan, avec Nick Nolte (1h45) ⓾. *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 FBI, portés disparus : «Dernières volontés», «Vrai ou faux», «Victimes». Série avec Anthony LaPaglia, Marianne Jean-Baptiste.
22.45 Justice. Série.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano (4/8) «La piste de sable». Téléfilm avec Luca Zingaretti, Cesare Bocci.
22.10 City homicide, l'enfer du crime. Série avec Shane Bourne ⓬.

ARTE
Rondes et belles
20.40 Trop belle pour toi ★★★. Comédie (1989) de B. Blier, avec Gérard Depardieu, Josiane Balasko (1h27). *Brillant, mais vulgaire.*
22.10 Beautés voluptueuses.
23.10 Ballerines XXL.

M6
20.45 Capital, les inédits de l'été «Cuisine du soleil : Ils régalent votre été». Magazine.
23.00 La vraie histoire de… «Mark Zuckenberg». Magazine.

CANAL +
20.55 Copa America «Finale».

Lundi 25

TF1
20.45 Mes amis, mes amours, mes emmerdes… ★★. Série avec Florence Pernel, Bruno Madinier. *Amusant, mais un peu lourd.*
23.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Private practice ★★. Série avec Kate Walsh ⓾. *Prenant.*
23.25 Le contrat ★★. Thriller (2006) de Bruce Beresford, avec Morgan Freeman, John Cusack (1h33) ⓾. *Classique, mais bien fait.*

FRANCE 3
20.35 SLC Salut les copains (3) «Les années liberté». Documentaire avec Jacques Dutronc, Julien Clerc, Joe Dassin, William Sheller, Michel Jonasz, Georges Moustaki, Claude François, Mike Brant, etc.
23.05 Au p'tit bonheur la France (4/6). Documentaire.

ARTE
20.40 Toto le héros ★★. Comédie dramatique (1990) de J. Van Dormael, avec Michel Bouquet, Jo de Backer (1h30). *Original.*
22.10 Israël Galvan, l'accent andalou. Documentaire.
23.05 De la culture en Amérique.

M6
20.45 L'amour est dans le pré.
22.35 Belle toute nue.

CANAL +
20.45 Engrenages (10, 11 et 12/12) ★★ ⓬. *Excellent, mais très dur.*

Mardi 26

TF1
20.45 Harry Potter et la coupe de feu ★★. Aventures (2004) de A. Cuaron, avec Daniel Radcliffe (2h16) ⓾. *Excellent, mais sombre.*
23.30 Grey's anatomy. Série.

FRANCE 2
20.35 Papy fait de la résistance ★★. Comédie (1983) de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier (1h40). *Très amusant.*
22.25 Mademoiselle Julie. Théâtre de A. Strindberg, avec Juliette Binoche, Nicolas Bouchaud.
00.20 Les orphelins de Huang Shi ★★. Drame (2007) de Roger Spottiswoode, avec Jonathan Rhys Meyers (2h) ⓾. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Les Kennedy (7 et 8/8) ★★. Téléfilm avec Greg Kinnear, Katie Holmes, Barry Pepper. *Pas mal.*
22.40 Mes vacances au club (3/8).

ARTE
Singing ladies : Summer of girls
20.40 The last show ★★. Comédie (2006) de R. Altman, avec Meryl Streep (1h41). (voir Sélection)
22.25 Girls in popsongs.

M6
20.45 Un dîner presque parfait «La meilleure équipe de France».
22.45 Un dîner vraiment parfait.

CANAL +
20.50 L'illusionniste ★★★. Film d'animation (2010) de Sylvain Chomet (1h17). (voir Sélection)

Mercredi 27

TF1
20.45 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.05 Fringe. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Adrien ★★. Téléfilm avec Marc Ruchmann (1h30). *Une jolie histoire, mais des longueurs.*
22.05 Faites entrer l'accusé «Frédéric Audibert...». Magazine ⓬.
23.45 Mon frère est fils unique ★★. Drame (2007) de D. Luchetti, avec Riccardo Scarmacio (1h40) ⓾. *Bien fait et drôle.*

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Couleurs de France, de l'Ardèche à la Bourgogne» ★★★. *Superbe !*
22.55 L'étoffe des champions (4/9). Divertissement.

ARTE
20.40 Rome (16 et 17/22) ★★★. Série ⓬. *Spectaculaire, mais atroce.*
22.35 Le dessous des cartes.
22.40 Entre adultes ★★. Comédie dramatique (2006) de S. Brizé, avec Édith Mérieau (1h17). *Pas mal.*

M6
20.45 Zone interdite, les inédits de l'été «Les aventuriers de la chasse au trésor». Magazine.
23.00 L'été d'Enquête exclusive «Les nouveaux hors-la-loi de l'autoroute». Magazine.

CANAL +
20.45 Football «Trophée des Champions : Lille/Marseille».

Jeudi 28

TF1
20.45 RIS : «Trait pour trait», «Chasse à l'homme», «Anonymat garanti» ★. Série avec Philippe Caroit ⓾. *Prenant, mais inégal.*
23.20 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Petites combines pour grandes vacances», «Coup de chaud sur la clim», «Égypte : le prix de la liberté…». Magazine.
22.35 La boîte à musique de Jean-François Zygel «Musique et mots». Magazine avec Marie-Nicole Lemieux, Zaïde, etc.

FRANCE 3
20.35 L'assassinat de Jesse James par le lâche Robert Ford ★★★. Western (2007) de Andrew Dominik, avec Brad Pitt, Casey Affleck (2h30) ⓾. (voir Sélection)
23.45 Rollerball ★. Aventures (2001) de J. McTiernan, avec Chris Klein (2h) ⓬. *Fatigant et violent.*

ARTE
20.40 Le grand Charles ★★★. Téléfilm avec Bernard Farcy, Danièle Lebrun (3h06). (voir Sélection)

M6
20.45 Mes stars et moi ★. Comédie (2007) de L.Colombani, avec Kad Merad, E. Béart, Catherine Deneuve (1h24). *Décevant.*
22.25 Devenir star à tout prix.

CANAL +
20.45 Flashpoint (9 et 10). Série ⓾.

Vendredi 29

TF1
20.45 Les 30 histoires spectaculaires. Magazine présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
22.30 Secret story. Divertissement présenté par B. Castaldi ⓾.

FRANCE 2
20.35 Sherlock «Le grand jeu» ★★. Téléfilm avec Benedict Cumberbatch, Martin Freeman. *Prenant.*
22.10 Comme si c'était hier. Magazine présenté par V. Mounier, avec J.-P. Castaldi, Élodie Gossuin, Sofia Essaïdi, Dave, P. Candeloro, Ary Abittan, Nicoletta, Gérald Dahan, Natasha St-Pier, Matt Pokora, Daniel Russo, Smaïn, Lââm, etc.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «La Zambie». Magazine.
23.05 La brigade des feuilles. Spectacle avec Les Chevaliers du Fiel.

ARTE
20.40 Le gardien du rideau de fer ★★. Téléfilm avec Benno Fürmann, Annika Kuhl, Lotte Flack (1h27). *Attachant, mais long.*
22.10 De briques et de sang «Les secrets du Mur de Berlin».
23.40 Les lapins font le mur.

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.45 Le séminaire. Comédie (2008) de C. Nemes, avec Bruno Solo, Yvan Le Bolloc'h (1h30) ⓾.

SÉLECTION


DR

L'illusionniste - Il a fait les beaux jours des music-halls parisiens, mais, dans les années 60, l'arrivée du rock'n'roll l'a relégué dans des endroits minables. Pourtant, Jacques Tatischeff est un brillant magicien. C'est en regardant «Les triplettes de Belleville», le premier film de Sylvain Chomet, que la fille de Jacques Tati lui a confié un scénario, écrit par son père, il y a 50 ans, car elle trouvait les univers des deux cinéastes très proches. Il y a, en effet, du Tati dans cette œuvre mélancolique et tendre qui décrit la fin d'un monde, celui des artistes de cirque qui assuraient les premières parties des music-halls. Les dessins au trait sont superbes, avec de magnifiques images de paysages ou de rues. Le héros, sorte de double de Jacques Tati, en possède le charme et la poésie. C'est drôle, parfois burlesque, poétique et plein d'une belle humanité, mais ça manque parfois de rythme. ***Mardi 26, sur Canal +, à 20h50.***

The last show - Dans le Minnesota, les artistes d'un show radiophonique donnent leur dernière représentation. Robert Altman livre une œuvre teintée de nostalgie sur l'écoulement du temps, sur la finitude des êtres et des choses, mais aussi sur cette part d'immortalité que leur offrent les souvenirs et la foi. Le cinéaste promène sa caméra à travers les coulisses du show et sur la scène, donnant le sentiment au spectateur d'être au milieu des artistes. ***Mardi 26, sur Arte, à 20h40.***

Les orphelins de Huang Shi - Dans les années 30, George Hogg, un jeune reporter idéaliste, débarque dans une Chine à feu et à sang depuis l'invasion des troupes japonaises en 1937. Malgré des défauts (un sentimentalisme un peu trop appuyé et une mise en scène académique), cette œuvre, inspirée de faits réels et traversée par un beau souffle romanesque, touche par la force de son propos et l'intensité dramatique de son récit. ***Mardi 26, sur France 2, à 00h20.***

L'assassinat de Jesse James par le lâche Robert Ford - Aux États-Unis, en 1870. Jesse James est un hors-la-loi recherché. Andrew Dominik signe un magnifique western crépusculaire et une passionnante étude de caractères. Le récit analyse avec finesse la complexité de la relation entre Robert Ford et Jesse James. Le film est traversé par une forme de gravité et de mélancolie très émouvantes, et la réflexion sur la violence est intéressante. ***Jeudi 28, sur France 3, à 20h35.***

Le grand Charles - Cette fiction s'est intéressée à une partie de la vie du général de Gaulle assez méconnue entre sa démission en 1946 et son retour au pouvoir en 1958. Les scènes de fiction sont entrecoupées d'images d'archives, mettant en lumière les facettes intimes et historiques du parcours du général. Bernard Farcy incarne avec aisance le général, en captant certaines de ses attitudes. Le récit est truffé de notes d'humour. ***Jeudi 28, sur Arte, à 20h40.***